



RAPPORT DU RECENSEMENT FISCAL AU TOGO

Région Maritime, région des Plateaux,
région Centrale, région de la Kara,
région des Savanes

Décembre 2022

FEDERER POUR BATIR
f o t y www.otr.tg

EQUIPE DE RECENSEMENT

Coordination

1. Philippe Kokou B. TCHODIE, Commissaire général pi de l'Office togolais des recettes
2. Kwawo Atta-Kakra ESSIEN, Commissaire des douanes et droits indirects et Commissaire des impôts pi

Supervision

1. Yaovi Séna ANAGO, Directeur des études et de la planification stratégique
2. Afossoro DONKO, Directeur des opérations fiscales régionales
3. Sossadéma PELEI, Directeur du contrôle fiscal
4. Mouhamed Nour-Dine ASSINDOH, Directeur de la communication et des services aux usagers
5. Halirou DJOBO, Directeur-Coordonnateur des projets et Personne responsable des marchés publics
6. Kwami OBOSSOU, Directeur de l'institut de formation fiscale et douanière
7. Fati MORI, Chef Division des opérations fiscales régionales de la Maritime
8. Ankou Agbenyo YAKPO, Chef division des opérations fiscales régionales des Plateaux-Est
9. N'soukpon Benyi JOHNSON-BRAQUE, Chef division des opérations fiscales régionales des Plateaux-Ouest
10. Bigbarlebe NABIK, Chef division des opérations fiscales régionales de la Centrale
11. Kokou Inyeza WONTOGBE, Chef division des opérations fiscales régionales de la Kara
12. Abdoulaye WOLOU, Chef division des opérations fiscales régionales des Savanes
13. Yaovi Ogah KOSSI, Chef division du centre des impôts d'Agoè

Equipe technique

1. Yaovi Séna ANAGO, Directeur des études et de la planification stratégique
2. Sossadéma PELEI, Directeur du contrôle fiscal
3. Eyanah K'METOU, Chef division du charroi automobile,
4. Aklesso TCHANGAI, Chef division comptabilité des dépenses
5. Manguiza-Ani ATIKPUI, Chef division approvisionnement et marchés publics
6. Latévi Mawuenam LAWSON, Chef division politique, stratégies et planning du personnel
7. Sassou AGBOLO-NOAMESSI, Chef division de la communication
8. Ilankato KOUMAI-MIFEDINA, Chef division éducation des contribuables
9. Nyatefe Wolali DOTSEVI, Chef division immatriculation
10. Essowè PADEMBANA, Chef division des études pi
11. Pouwemdéou TCHILA, Chef section analyse de la conjoncture douanière et fiscale
12. Gbati WAGBE, Chef section, Assistant exécutif du coordonnateur des projets
13. Efouaboè ESSIOMLEY, Chef section planification et programmes
14. Komi Mensah Selôm AGBADJA, Professionnel sénior développeur et administrateur de base de données
15. Komlan Dodji ASSOGBAVI, Professionnel technique, chargé d'études
16. Victor NYATEFE, Professionnel technique, chargé d'études
17. Mèhèza Laure KENAO, Professionnelle technique, chargée d'études,
18. Yaovi Fagda Tchota AGBE, Professionnel technique, chargé d'études
19. Ali Awountchou ADJANDE, Professionnel technique, chargé d'études
20. Essowaba EGBELEO, Professionnel technique, chargé d'études
21. Mèmessilé KASSANG, Contrôleur de terrain
22. Kobéya TAGBA, Contrôleur de terrain
23. Essohana KAKON, Contrôleur de terrain
24. Ebenezer NAPO, Contrôleur de terrain

Traitement, analyse des données et rédaction du rapport

1. Yaovi Séna ANAGO, Directeur des études et de la planification stratégique
2. Afossoro DONKO, Directeur des opérations fiscales régionales
3. Sossadéma PELEI, Directeur du contrôle fiscal
4. Dyen GUEMA, Directeur du management de l'information statistique à l'INSEED
5. Essowè PADEMBANA, Chef division des études pi
6. Pouwemdéou TCHILA, Chef section analyse de la conjoncture douanière et fiscale
7. Efouaboè ESSIOMLEY, Chef section planification et programmes
8. Komlan Dodji ASSOGBAVI, Professionnel technique, chargé d'études
9. Victor NYATEFE, Professionnel technique, chargé d'études
10. Essowaba EGBELEO, Professionnel technique, chargé d'études

Assistance technique de l'INSEED

1. Dyen GUEMA, Directeur du management de l'information statistique
2. Ouro-Yodou TCHAKOROM, Chef division de la cartographie
3. Obidon OGOUMEDI, Chef division des études sociodémographiques et sur les conditions de vie des ménages
4. Saibou ANZOUMANA SANDA, Cartographe, chargé d'études
5. Issa Abdou Kèrim BIDAODOU, Cartographe, chargé d'études

AVANT PROPOS

Le recensement fiscal est l'une des activités primordiales pour une administration fiscale. Il permet de dénombrer et d'actualiser les informations sur les unités économiques. En effet, une multitude de nouvelles entreprises sont enregistrées au Centre des formalités des entreprises (CFE) chaque année mais quelques-unes seulement demeurent actives et le reste change dans la plupart des cas d'activités et de statut que ceux initialement déclarés. Aussi, comme le révèlent les données des comptes nationaux à l'issue du passage du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 93) au SCN 2008, environ 50% de l'économie togolaise est informelle. Une bonne partie des unités économiques sont donc méconnues des institutions publiques, notamment de l'administration fiscale. Le recensement fiscal s'avère ainsi indispensable pour l'élargissement de l'assiette fiscale et la mise à jour du registre des contribuables.

Depuis 2018, l'Office togolais des recettes (OTR) a entrepris une vaste opération de recensement des contribuables. Après la première phase qui a permis de dénombrer les unités économiques dans le Grand Lomé, la deuxième a concerné les contribuables des autres régions du pays et de la commune d'Agoè-Nyivé 6. A l'issue de l'opération de collecte qui s'est achevée en mars 2022, le présent rapport expose la méthodologie de l'opération et les principales caractéristiques des différentes unités économiques recensées.

L'opération de façon générale est une réussite car l'Office dispose désormais d'informations importantes sur la quasi-totalité des unités économiques. Cependant, le contexte sanitaire de la maladie à Coronavirus 2019 a rendu plus complexe l'opération de collecte. Aussi, la réticence de certains opérateurs économiques n'a-t-elle pas permis de collecter toutes les informations relatives aux unités économiques, générant ainsi quelques données manquantes. L'Office salue toutefois la coopération de la plupart des contribuables qui, dans l'ensemble, ont réservé un bon accueil aux agents de collecte.

Ce recensement a été réalisé en étroite collaboration avec les collectivités territoriales. Cette opération a également bénéficié du financement de la Banque mondiale à travers le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE) et de l'assistance technique de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). L'Office remercie ces institutions ainsi que tous les autres partenaires techniques et financiers et l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ce travail.

SOMMAIRE

EQUIPE DE RECENSEMENT	i
AVANT PROPOS.....	ii
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
LISTE DES ANNEXES.....	vii
AVERTISSEMENT	viii
RESUME ANALYTIQUE.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	3
1.1. Phase préparatoire du recensement fiscal	3
1.2. Phase de collecte du recensement fiscal	6
1.3. Traitement et analyse des données	6
CHAPITRE II : PRESENTATION DES RESULTATS.....	8
2.1. Répartition spatiale des unités économiques recensées.....	8
2.2. Répartition selon le statut des unités économiques	10
2.3. Répartition des entités suivant le nombre d'employés	20
2.4. Répartition des entités selon les secteurs et les branches d'activités	23
2.5. Répartition des unités économiques suivant le statut d'occupation du local	29
CONCLUSION.....	32
ANNEXES	33
TABLES DES MATIERES	70

SIGLES ET ABREVIATIONS

BTP :	Bâtiments et travaux publics
CAPI :	Computer assisted personal interview
CFE :	Centre des formalités des entreprises
CsPro :	Census and surveys processing system
DAGL :	District autonome du Grand Lomé
DCIG :	Direction des centres des impôts du Golfe
DGE :	Direction des grandes entreprises
DME :	Direction des moyennes entreprises
DOFR :	Direction des opérations fiscales régionales
GPS :	Global positioning system
INSEED :	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
ND :	Non déclaré
N.C.A. :	Non classé ailleurs
NIF :	Numéro d'identification fiscale
NTA :	Nomenclature togolaise des activités
OI :	Organisation internationale
ONG :	Organisation non gouvernementale
OTR :	Office togolais des recettes
PAGE :	Projet d'appui à la gouvernance économique
PIB :	Produit intérieur brut
RGE :	Recensement général des entreprises
SCN :	Système de comptabilité nationale
SPSS :	Statistical package for the social sciences
STATA :	Statistical software
TPU :	Taxe professionnelle unique
TVA :	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des unités économiques selon la forme juridique.....	10
Tableau 2 : Répartition des entreprises selon la forme juridique suivant le service de rattachement (%)	11
Tableau 3 : Répartition des entreprises par système comptable suivant le service de rattachement (%)	13
Tableau 4 : Répartition des entreprises suivant le système comptable et par forme juridique (%).....	14
Tableau 5 : Répartition des entités selon l'effectif des employés et par secteur géographique (%).....	21
Tableau 6 : Répartition des entreprises selon le nombre d'employés suivant la forme juridique de l'entreprise (%).....	22
Tableau 7 : Répartition des entités suivant l'effectif des employés et par régime fiscal (%)...	22
Tableau 8 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité principale selon la zone de recensement (%)	24
Tableau 9 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité principale suivant la forme juridique de l'entreprise (%).....	24
Tableau 10 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité principale suivant le régime fiscal de l'entreprise (%).....	25
Tableau 11 : Répartition des unités économiques par branche d'activité principale suivant le régime fiscal de l'entreprise (%).....	28
Tableau 12 : Répartition des unités économiques par zone de recensement selon le contrat de bail (%).....	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des unités économiques selon le système comptable utilisé (%) ...	12
Graphique 2 : Répartition des entreprises selon le régime fiscal (%)	14
Graphique 3 : Répartition des unités économiques par régime fiscal suivant le secteur géographique (%)	15
Graphique 4 : Répartition des entreprises ayant déclaré le NIF.....	16
Graphique 5 : Répartition des unités ayant déclaré leur NIF selon leur situation à l'immatriculation.....	16
Graphique 6 : Répartition des unités ayant déclaré leur NIF par secteur géographique et selon leur situation à l'immatriculation (%)	17
Graphique 7 : Répartition des entités possédant un NIF suivant la situation d'immatriculation et par forme juridique (%).....	17
Graphique 8 : Répartition des entités ayant déclaré leur NIF suivant le régime d'imposition	18
Graphique 9 : Répartition des entreprises suivant le statut du gérant par secteur géographique (%).....	19
Graphique 10 : Proportion des entités dont les gérants sont propriétaires par forme juridique	20
Graphique 11 : Répartition des unités économiques selon le nombre d'employés	21
Graphique 12 : Répartition des unités économiques selon le secteur d'activités (%)	23
Graphique 13 : Répartition des entités par branche d'activité principale.....	26
Graphique 14 : Quatre principales activités (> 3%) exercées par région de localisation.....	27
Graphique 15 : Répartition des entreprises selon le statut d'occupation dans l'immeuble.....	29
Graphique 16 : Répartition des unités économiques par secteurs géographiques selon le statut d'occupation dans l'immeuble (%)	30
Graphique 17 : Répartition des unités économiques en location suivant l'existence de contrat de bail	31

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des entreprises par préfecture	33
Annexe 2 : Répartition des entreprises par commune de la division des Savanes.....	34
Annexe 3 : Répartition des entreprises par commune de la division de la Kara.....	35
Annexe 4 : Répartition des entreprises par commune de la division Centrale.....	36
Annexe 5 : Répartition des entreprises par commune de la division Plateaux-Est.....	37
Annexe 6 : Répartition des entreprises par commune de la division Plateaux-Ouest.....	38
Annexe 7 : Répartition des entreprises par commune de la division Maritime et Commune d'Agoè-Nyivé 6.....	39
Annexe 8 : Répartition des entreprises suivant la forme juridique par secteur géographique .	40
Annexe 9 : Répartition des entreprises suivant le secteur géographique par forme juridique .	40
Annexe 10 : Répartition des employés par secteur d'activité principale	40
Annexe 11 : Répartition des employés par branche d'activité principale.....	41
Annexe 12 : Répartition des unités économiques par branche d'activité principale suivant la forme juridique de l'entreprise.....	42
Annexe 13 : Répartition des entreprises par secteur géographique selon le système comptable (%).....	43
Annexe 14 : Répartition des unités économiques par régime fiscal suivant le service de rattachement (%)	43
Annexe 15 : Répartition des entreprises ayant déclaré leur NIF par service de rattachement (%).....	44
Annexe 16 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité selon le service de rattachement (%)	44
Annexe 17 : Répartition des entreprises par régime fiscal suivant la forme juridique (%)	45
Annexe 18 : Répartition des entités selon le rattachement à un service des impôts (%)	45
Annexe 19 : Répartition des entreprises par effectif des employés et par service de rattachement (%)	45
Annexe 20 : Répartition des unités économiques par branche d'activité principale selon le service de rattachement (%)	46
Annexe 21 : Répartition des unités économiques par service de rattachement selon la possession de contrat de bail (%)	47
Annexe 22 : Répartition des immeubles recensés suivant l'usage et par zone géographique .	47
Annexe 23 : Répartition des unités économiques par commune suivant la forme juridique ...	48
Annexe 24 : Répartition des unités économiques par commune suivant le service de rattachement	50
Annexe 25 : Répartition des unités économiques par commune suivant le régime fiscal (en intégrant les régimes dérogatoires)	54
Annexe 26 : Questionnaire du recensement	57
Annexe 27 : Quelques images du recensement.....	65

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce rapport résultent des « déclarations » des recensés et peuvent ne pas refléter la stricte réalité. Les données collectées constituent des éléments de base devant servir pour des analyses plus appropriées à des fins fiscales. L'Office togolais des recettes tient donc à préciser que tous autres analyses ou commentaires en dehors du cadre interne à l'Office engagent la responsabilité de leurs auteurs.

RESUME ANALYTIQUE

Dans le cadre des actions menées pour l'élargissement de l'assiette fiscale, l'Office togolais des recettes en collaboration avec les mairies de l'intérieur du pays a réalisé la deuxième phase du recensement fiscal à l'intérieur du pays après celle qui a eu lieu dans le Grand Lomé en 2018. Cette opération a bénéficié de l'appui financier de la Banque mondiale à travers le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE).

Le but de cette opération est de disposer d'une base de données fiables sur les contribuables afin de répondre aux besoins de l'Office et des mairies. Ce recensement a concerné toutes les unités économiques des secteurs formel et informel, disposant d'un local professionnel aménagé où elles exercent leurs activités, que celles-ci soient à but lucratif ou non.

La phase de collecte de cette opération de recensement a duré quatre (04) mois sur la période allant de novembre 2021 à mars 2022. La collecte a été faite au moyen des tablettes permettant de géolocaliser systématiquement toutes les unités économiques.

Cette opération de recensement fiscal a permis de dénombrer 65 958 unités économiques à l'intérieur du pays.

Les unités économiques se concentrent plus dans les territoires des divisions Maritime (20,1%), Savanes (18,6%), Plateaux-Est (17,4%), Centrale (15,3%) et Kara (14,8%). Les proportions dans la division Plateaux-Ouest et dans la commune d'Agoè-Nyivé 6 sont respectivement de 10,9% et 2,9%.

Les entreprises unipersonnelles sont les plus représentées dans le tissu économique de l'intérieur du pays avec un poids de 89,9%. Par ailleurs, seulement 21,9% des unités recensées ont déclaré être rattachées à un service des impôts.

En ce qui concerne la gestion des entités, un peu plus de 9 unités sur 10 (93,4%) sont gérées par leurs propriétaires.

Sur la tenue de la comptabilité, la majorité des entités ont déclaré ne pas tenir de comptabilité (89,3%). Il ressort également de ces données que seulement 6,4% des entités ayant répondu à la question relative à la tenue de comptabilité sont au système minimal de trésorerie et 4,3% au système normal.

En outre, très peu d'entités recensées ont pu fournir leur numéro d'identification fiscale (7,7%) avec un peu plus de 7 sur 10 d'entre elles actives.

La plupart des entités n'ont pas déclaré leur régime d'imposition (82,6%). Parmi celles qui l'ont déclaré, une plus grande proportion se retrouve au régime de la Taxe professionnelle unique (8 entités sur 10).

La répartition par secteur d'activités révèle une prépondérance des entités du secteur tertiaire (69,4%) essentiellement dans les branches « commerce » (43,2%) et « activités de fabrication » (30,2%).

S'agissant du statut d'occupation du local abritant l'unité économique, un peu plus de 6 entités sur 10 ayant répondu à cette question ont déclaré occuper des locaux en location parmi lesquelles 6 sur 10 ne détiennent aucun contrat de bail écrit.

En somme, les entités économiques recensées sont pour la plupart des petites unités, unipersonnelles et généralement non connues de l'administration fiscale.

INTRODUCTION

La mobilisation optimale et la stabilisation des ressources internes constituent un impératif pour le financement du développement dans les pays pauvres surtout dans un contexte caractérisé par la raréfaction de l'aide internationale. La plupart des programmes de développement accordent désormais une importance particulière à la mobilisation des ressources internes.

Pour garantir des ressources financières suffisantes pour son développement, le Togo a entrepris, depuis 2006, des réformes de ses finances publiques dont l'une des plus importantes est la création de l'Office togolais des recettes (OTR). Cette réforme de deuxième génération intègre en une structure unique les deux anciennes régies financières des douanes et des impôts. La vision de l'Office est d'être une administration moderne capable d'assurer l'autofinancement du développement économique et social du Togo. Les différentes réformes entreprises ont permis à l'OTR de doubler quasiment les recettes budgétaires entre 2013 et 2021, soit une augmentation de 93,2%.

Le Togo, dans sa politique de développement, s'est doté d'une ambitieuse feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui repose sur un portefeuille de trente-six (36) projets et six (06) réformes prioritaires devant permettre de faire face aux traditionnels défis de développement et ceux imposés par le contexte de la pandémie à coronavirus 2019. Le projet P31, « Augmentation des ressources publiques » sous le *lead* du Ministère de l'économie et des finances est l'un des principaux projets prioritaires indispensables à la réussite de l'ensemble des autres projets et réformes. Le Commissaire général de l'Office togolais des recettes est la personne responsable de ce projet. Au titre des actions du projet P31, le recensement fiscal à l'intérieur du pays a été identifié comme l'un des principaux leviers d'amélioration des recettes fiscales.

Le recensement fiscal est une activité indispensable à plusieurs égards pour la mobilisation des recettes fiscales. En effet, il permet de collecter les informations sur les unités économiques et d'actualiser ainsi le registre des contribuables. Aussi, face à l'importance du secteur informel dans les pays en développement, avec une part d'environ 50,0% dans l'économie togolaise, le recensement fiscal constitue-t-il le principal moyen d'identification exhaustive des contribuables. En définitive, le recensement fiscal permet à l'administration fiscale de mettre à jour le registre des contribuables et d'élargir l'assiette fiscale en vue de l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales.

C'est dans cette optique que l'Office togolais des recettes, en collaboration avec les collectivités territoriales et l'appui financier de la Banque mondiale à travers le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE), s'est engagé dans une importante et ambitieuse opération de recensement de l'ensemble des contribuables au Togo. Après une première phase dans le Grand Lomé en 2018, l'opération s'est poursuivie en 2021 dans les autres régions du pays et dans la commune d'Agoè-Nyivé 6.

L'objectif principal de cette opération est de recenser toutes les unités économiques des secteurs formel et informel dans les cinq (05) régions administratives du Togo. Il s'agit de façon spécifique de :

- i. recenser systématiquement tous les contribuables du secteur moderne et informel installés dans les cinq (05) régions du Togo ;
- ii. collecter les informations relatives à la situation géographique de tous les contribuables installés dans les cinq (05) régions du Togo ;
- iii. déterminer la nature des activités et le nombre d'emplois créés par les contribuables ;
- iv. et de collecter d'autres informations importantes sur les caractéristiques et les opérations des unités économiques.

Cette opération de recensement devra permettre à terme de :

- i. actualiser le fichier des contribuables pour un meilleur suivi de leur démographie ;
- ii. disposer d'une base d'informations fiables sur les contribuables des communes de l'intérieur du pays ;
- iii. créer une synergie d'actions entre l'OTR et les communes avec des perspectives en matière de recensement et d'adressage ;
- iv. accroître la mobilisation des recettes fiscales en général et celle des impôts locaux pour les communes de l'intérieur du pays en particulier.

A l'issue de cette opération de recensement fiscal à l'intérieur du pays, le présent rapport, structuré en deux grandes parties, présente la démarche méthodologique adoptée et expose les principaux résultats issus de l'analyse des données.

CHAPITRE I : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le recensement fiscal à l'intérieur du pays vient en complément de la première phase réalisée dans le Grand Lomé en 2018. Il couvre tous les territoires fiscaux de la Direction des opérations fiscales régionales (Maritime, Plateaux-Est, Plateaux-Ouest, Centrale, Kara et Savanes). Cette opération couvre également la commune d'Agoè-Nyivé 6 qui auparavant était rattachée à la préfecture de Zio.

Ce recensement cible toutes les unités économiques des secteurs formel et informel géographiquement localisées. Il s'agit essentiellement des unités économiques qui exercent dans un local à usage professionnel ; c'est-à-dire un local construit en matériaux durables (en brique, en bois, en fer, en tôle, en terre battue, en pierre) avec une porte d'entrée (en bois, en tôle ou en métal), baraques et conteneurs y compris. Il prend également en compte les unités économiques dont la nature de leurs activités les amène à ne pas exercer nécessairement dans des locaux professionnels mais dont les outils de productions sont sécurisés dans des locaux situés non loin de leur lieu d'exercice.

Ce chapitre présente la démarche méthodologique de l'opération depuis la phase préparatoire jusqu'à l'analyse des données.

1.1. Phase préparatoire du recensement fiscal

La préparation du recensement est marquée par la mise en place d'une unité de recensement fiscal, la conception des outils de collecte (questionnaire, manuel, application de saisie, carte), l'acquisition du matériel de terrain, le recrutement des agents recenseurs ainsi que la production des supports de sensibilisation et de communication.

1.1.1. Outils de collecte

Les principaux outils de collecte de données utilisés dans ce recensement sont le questionnaire, le manuel de l'agent, les cartes et les applications de saisie sur tablette. Tous les outils de collecte ont été élaborés et validés par l'équipe technique en collaboration avec l'ensemble des acteurs.

Le questionnaire regroupe plusieurs variables d'intérêt (voir annexe 26) et est principalement scindé en trois sections :

- section I : Identification de l'entité ;
- section II : Localisation géographique de l'entité ;
- section III : Informations sur l'entité.

Le manuel de l'enquêteur a été élaboré en appui du questionnaire pour donner plus de précisions sur les variables et la nature des informations recherchées et servir de guide aux agents sur le terrain.

La cartographie a été réalisée avec l'aide de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) qui a effectué le découpage et produit les cartes actualisées des différentes zones de recensement. Ce découpage a pour base la cartographie censitaire du Recensement général des entreprises (RGE) réalisée en 2018 et actualisée en août 2021. A cet effet, l'intérieur du pays a été découpé en six (06) secteurs qui sont les champs de couverture des divisions régionales des impôts auxquels s'ajoute celui de la commune d'Agoè-Nyivé 6. Chaque secteur a été scindé à son tour en zones de recensement.

S'agissant de la technologie utilisée, l'Office togolais des recettes, pour la collecte des données a opté pour l'usage du CAPI (Computer assisted personal interview) via tablette Android. Cette approche présente l'avantage de géoréférencer les unités pour permettre leur repérage plus tard, de disposer des données en temps réel et de faciliter les contrôles des données à distance. Le masque de saisie a été réalisé grâce au logiciel *Census and Surveys Processing System* (CsPro).

1.1.2. Recrutement et formation du personnel de terrain

Le personnel de terrain est composé des agents recenseurs, des contrôleurs, des superviseurs et des points focaux des communes.

Les agents recenseurs sont des externes à l'OTR ayant une maîtrise de l'outil informatique et une expérience dans la collecte des données à l'aide d'une tablette. Ils sont essentiellement des agents de niveau BAC II et qui ont une bonne connaissance du territoire géographique pour lequel ils ont été recrutés.

Les contrôleurs sont également des agents externes à l'OTR et qui sont recrutés pour l'occasion suite à un appel à candidature. Ils sont des agents de niveau BAC+3 avec une bonne maîtrise des outils de collecte de données et disposant de compétences solides en compilation et traitement des données. Ils ont la responsabilité d'effectuer régulièrement avec les membres de l'équipe de supervision régionale des visites sur le terrain pour vérifier l'effectivité de la collecte. Ils sont en outre chargés de procéder aux premières vérifications rapides pour assurer la cohérence des données et faire des premières corrections si nécessaires.

Les superviseurs issus de l'OTR et les points focaux des communes étaient chargés de faciliter le contact des agents avec les enquêtés, de contrôler la présence sur le terrain et le travail des agents.

La formation de l'équipe de terrain s'est déroulée en deux phases : la formation de l'équipe technique et celle des agents recenseurs. La formation de l'équipe technique est faite en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Cette formation de renforcement de capacités a porté sur les aspects suivants :

- (i) la réalisation des masques de saisie ;
- (ii) l'implémentation du masque de saisie sur les tablettes ;
- (iii) la collecte des données et la géolocalisation à l'aide des tablettes ;
- (iv) la lecture des cartes.

Quant aux agents recenseurs, une fois recrutés, ils ont été formés progressivement suivant leur zone de déploiement. En effet, la formation des agents enquêteurs a débuté dans la région des Plateaux (Plateaux-Ouest et Plateaux-Est) et s'est poursuivie dans les régions Centrale et Maritime et enfin dans les régions de la Kara et des Savanes. Pour chaque territoire fiscal régional, la formation a eu lieu dix (10) jours avant le début des opérations de collecte sur ledit territoire. La formation des agents recenseurs a été assurée par une équipe constituée de quatre (04) personnes (trois membres formés de l'équipe technique et un formateur local). La formation a porté entre autres sur :

- (i) les généralités sur l'OTR et la présentation du territoire fiscal ;
- (ii) le questionnaire du recensement ;
- (iii) l'utilisation des tablettes pour administrer le questionnaire et géolocaliser les unités économiques.

A la fin de chaque formation, des tests ont été effectués pour évaluer les acquis. Ces évaluations des acquis ont permis de retenir deux cent dix (210) agents qui ont été effectivement déployés sur le terrain conformément à la répartition par zone de recensement. Quarante (40) agents non déployés ont constitué une équipe de réserve.

Des séances spéciales ont été organisées avec les contrôleurs sur les aspects liés à l'organisation et à la supervision des équipes sur le terrain ainsi que les techniques de réception et d'audit de premier niveau des données collectées auprès des unités recensées.

1.1.3. Communication et sensibilisation

Une vaste campagne de communication et de sensibilisation a été réalisée afin de faciliter l'adhésion et le consentement volontaire de la population à cette opération de recensement. Ces communications et sensibilisations ont été réalisées au moyen des spots et émissions radio-télévisés, des affichages et des rencontres avec les autorités locales.

La réussite de l'opération de recensement dépend également en grande partie de la collaboration des maires. Pour ce faire, l'OTR s'est appuyé sur la faitière des communes du Togo pour la sensibilisation des maires de l'intérieur du pays sur l'opération de recensement. Ces maires, à leur tour, ont relayé l'information afin de faciliter l'accès de leurs communes aux agents recenseurs. En outre, les maires ont désigné des points focaux dans chaque commune pour sensibiliser et aider à gérer toute difficulté liée à l'opération de recensement.

1.2. Phase de collecte du recensement fiscal

1.2.1. Collecte de données

La collecte des données sur le terrain a démarré le 27 novembre 2021 et s'est achevée le 23 mars 2022. En plus des six (06) divisions régionales de la Direction des opérations fiscales régionales, elle a également couvert la commune d'Agoè-Nyivé 6. Cette opération s'est déroulée en quatre (04) phases :

- phase 1 : du 27 novembre au 31 décembre 2021 pour les divisions Plateaux-Est et Plateaux-Ouest ;
- phase 2 : du 18 décembre 2021 au 24 janvier 2022 pour les divisions Maritime et Centrale ;
- phase 3 : du 31 janvier au 2 mars 2022 pour la division de la Kara et celle des Savanes ;
- phase 4 : du 11 au 23 mars 2022 au niveau de la commune d'Agoè-Nyivé 6.

La méthodologie adoptée pour cette collecte est le balayage systématique des zones de recensement qui ont été confiées à chaque groupe d'agents recenseurs. Les agents ont utilisé les cartes des chefs-lieux de communes et des autres cantons périphériques.

1.2.2. Transfert et contrôle des données

La collecte de données sur le terrain est assurée par les agents recenseurs à l'aide des tablettes. Les agents recenseurs collectent les données qu'ils transfèrent de façon quotidienne par internet sur un serveur de l'OTR dédié à l'opération. Sur les tablettes des contrôleurs et des superviseurs, des tableaux de bord ont été conçus afin de suivre l'évolution de la collecte par zone de recensement et par agent au fur et à mesure que les données sont transférées sur le serveur. Ces tableaux de bord ont permis également de produire des statistiques sur quelques indicateurs clés de la collecte et de positionner les unités qui ont déjà été recensées. Les contrôleurs et l'équipe de supervision ont la possibilité de récupérer les données afin d'en examiner la qualité dans les détails. Ces diagnostics ont permis de corriger les erreurs des agents recenseurs, au fur et à mesure de l'évolution de la collecte. A la fin de chaque semaine de collecte, les données cumulées de chaque région sont récupérées puis envoyées à chaque division concernée pour les premières vérifications.

1.3. Traitement et analyse des données

1.3.1. Traitement des données

L'une des phases les plus importantes des activités post-collecte est l'apurement des données. L'apurement permet de déceler et de corriger les imperfections de la base primaire afin de la

rendre cohérente et exploitable. Il a été réalisé essentiellement grâce au logiciel statistique STATA et au tableur Ms-Excel.

Dans le cadre de ce recensement fiscal, l'équipe a procédé à l'identification et à la suppression des doublons parfaits d'enregistrements. Les cas de refus ont été également pris en charge à travers des traitements au cas par cas sur les différentes variables et en se servant des notes prises par les agents enquêteurs. S'en sont suivies la vérification de la cohérence et les corrections d'erreurs. Ces vérifications ont permis de détecter et de corriger les erreurs lorsque cela est possible. En effet, dans le questionnaire, il y a des variables qui sont fortement liées au point où un mauvais remplissage de l'une ou l'autre crée un problème de cohérence dans la base.

Toutefois, les entités dont les données n'ont pas pu être corrigées par manque d'informations pouvant le permettre, ont été retirées de la base pour être mises à la disposition des Divisions de rattachement afin que ces dernières procèdent à la recherche du complément d'informations.

1.3.2. Analyse des données

L'analyse des données est le processus qui consiste à examiner et à interpréter des données puis à synthétiser et structurer l'information contenue dans ces données pour la prise de décision. Elle est donc essentielle pour produire les résultats du recensement.

Les principales étapes du processus d'analyse des données du présent recensement ont consisté en l'élaboration du plan d'analyse, du plan de tabulation, de la production des tableaux et graphiques et en l'interprétation des résultats obtenus. Pour y parvenir, les logiciels SPSS et Microsoft-Excel ont été mis à profit.

Les résultats de l'analyse des données sont présentés dans le chapitre suivant et portent entre autres sur l'identification, les caractéristiques, les secteurs et branches d'activités, la taille, le statut d'occupation des unités, etc.

CHAPITRE II : PRESENTATION DES RESULTATS

Au Togo, comme dans la plupart des pays en développement, bon nombre d'unités économiques exercent et cherchent à demeurer dans le secteur informel ; secteur à fort potentiel économique et pourvoyeur d'emplois. La plupart de ces unités économiques échappent à l'administration fiscale et ne contribuent donc pas à l'effort de financement des besoins nationaux. Conscient de cette situation, l'Office togolais des recettes a initié le recensement fiscal des unités économiques.

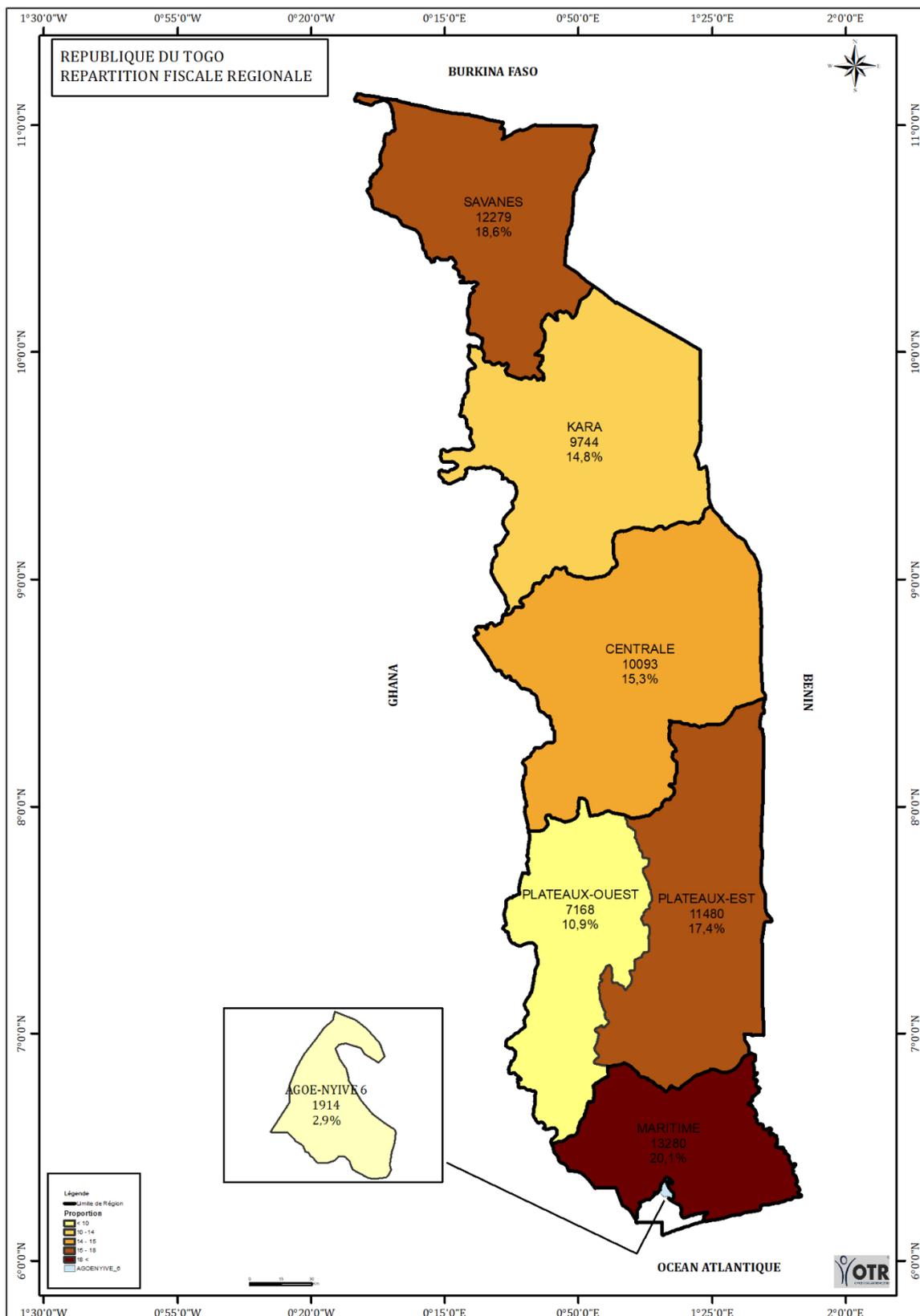
Ce chapitre structuré en cinq (05) parties présente les principales informations suivantes sur les unités économiques :

- la localisation géographique et le service de rattachement ;
- les caractéristiques des unités (âge, forme juridique, régime fiscal, immatriculation fiscale, système de comptabilité tenue, etc.) ;
- le secteur et la branche d'activités des unités ;
- la gérance et la propriété ;
- la taille de l'entreprise (nombre d'employés, etc.) ;
- le statut d'occupation du local.

2.1. Répartition spatiale des unités économiques recensées

Cette opération de recensement fiscal à l'intérieur du pays a permis de dénombrier au total 65 958 unités économiques. Les territoires géographiques les plus importants sont les divisions Maritime (20,1%), Savanes (18,6%), Plateaux-Est (17,4%), Centrale (15,3%) et Kara (14,8%).

La carte ci-dessous ainsi que les cartes présentées en Annexes (1-7) donnent le détail des unités économiques par région, préfecture et commune.



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.2. Répartition selon le statut des unités économiques

Le statut dans le cadre de ce recensement est relatif aux informations suivantes sur l'unité économique : la forme juridique, le système de comptabilité utilisé, le régime fiscal et l'immatriculation fiscale.

2.2.1. Répartition des unités selon la forme juridique

La forme juridique d'une entreprise est une caractéristique importante pour son imposition. Le recensement fiscal a permis de collecter les informations sur la forme juridique de 64 964 unités économiques sur les 65 958 dénombrées au total, soit un taux de réponse de 98,5%. Parmi les 64 964 unités, près de 9 unités sur 10 (89,9%) sont des sociétés et des entreprises unipersonnelles.

Tableau 1 : Répartition des unités économiques selon la forme juridique

Forme juridique	Effectifs	Pourcentages (%)
Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	796	1,2
Sociétés et entreprises unipersonnelles	58 408	89,9
Sociétés pluripersonnelles	626	1,0
Autres sociétés	56	0,1
Structures étatiques	5 078	7,8
Total	64 964	100,0

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Sur les 64 964 unités économiques dont la forme juridique est connue, 12 539 ont déclaré être rattachées aux services fiscaux. L'analyse suivant le service de rattachement montre que, quel que soit le service considéré, les sociétés et entreprises unipersonnelles sont les plus représentées ; avec des proportions très élevées observées dans les divisions Savanes (98,0%), Plateaux-Est (97,4%), Maritime (96,2%), Kara (96,2%) et Plateaux-Ouest (95,1%). Les sociétés pluripersonnelles viennent en deuxième position avec la plus forte représentativité observée à la DGE (36,3%) et à la DME (30,2%).

Tableau 2 : Répartition des entreprises selon la forme juridique suivant le service de rattachement (%)

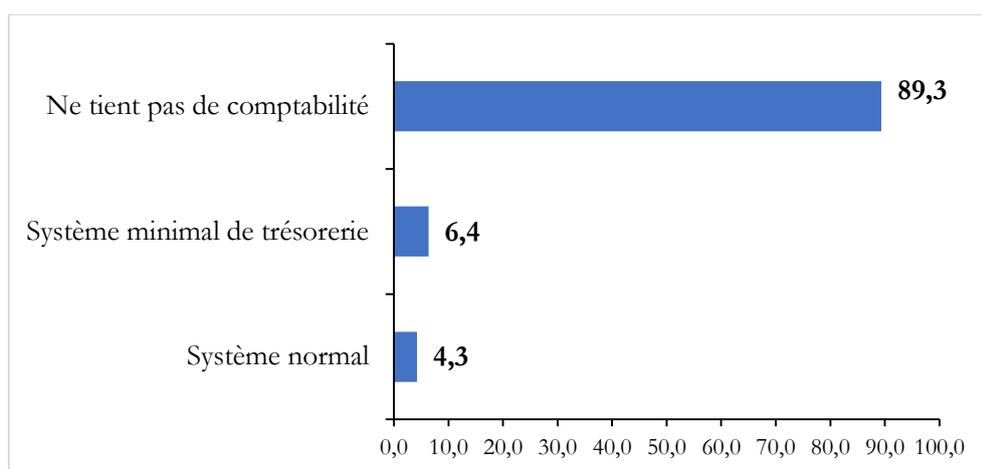
Service de rattachement	Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	Sociétés et entreprises unipersonnelles	Sociétés pluripersonnelles	Autres sociétés	TOTAL	
					Pourcentage	Effectif
DGE	4,2	59,5	36,3	0,0	100,0	168
DME	6,3	63,5	30,2	0,0	100,0	63
Maritime	1,6	96,2	2,1	0,1	100,0	3 484
Plateaux-Est	0,7	97,4	1,7	0,1	100,0	3 089
Plateaux-Ouest	3,3	95,1	1,5	0,1	100,0	812
Centrale	4,8	92,5	2,6	0,1	100,0	694
Kara	1,0	96,2	2,8	0,0	100,0	2 832
Savanes	1,4	98,0	0,5	0,1	100,0	1 264
DCIG	6,8	79,7	13,5	0,0	100,0	133
Ensemble	1,6	95,6	2,7	0,1	100,0	12 539

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.2.2. Répartition des unités selon le système comptable utilisé

Les résultats du recensement révèlent que 86,7% des entités dénombrées (soit 57 162 unités) ont répondu à la question relative au système comptable utilisé. Parmi ces entités, 89,3% (soit 51 069 unités) ne tiennent pas de comptabilité contre seulement 10,7% des entreprises qui ont déclaré tenir une comptabilité dont 4,3% utilisent un système normal et 6,4% un système minimal de trésorerie.

Graphique 1 : Répartition des unités économiques selon le système comptable utilisé (%)



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Suivant le service de rattachement, près de 3 unités sur 4 (74,4%) de la Direction du centre des impôts du Golfe (DCIG) tiennent une comptabilité dont près de la moitié (49,6%) est au système minimal de trésorerie et près d'une unité sur 4 (24,8%) est au système normal.

Quant aux unités rattachées aux divisions régionales de la DOFR, plus de la moitié ne tient pas de comptabilité avec de fortes proportions observées dans Plateaux-Ouest (79,9%), Kara (79,3%) et Savanes (74,6%). A l'exception de la division des impôts de la Centrale où près de 3 unités sur 10 (29,7%) tiennent une comptabilité suivant le système normal, les entreprises ayant déclaré tenir une comptabilité sont pour la plupart au système minimal de trésorerie.

Tableau 3 : Répartition des entreprises par système comptable suivant le service de rattachement (%)

Système de comptabilité	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DCIG
Système normal	100,0	100,0	9,3	10,6	8,5	29,7	7,0	13,4	24,8
Système minimal de trésorerie	0,0	0,0	22,8	28,8	11,6	18,6	13,7	11,9	49,6
Ne tient pas de comptabilité	0,0	0,0	68,0	60,5	79,9	51,7	79,3	74,6	25,6
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	168	63	3 481	3 086	810	694	2 827	1 264	133

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

En relation avec la forme juridique, à l'exception des sociétés pluripersonnelles pour lesquelles plus de la moitié (53,6%) tient une comptabilité, la plupart des unités économiques (plus de 3/5) ne tiennent pas de comptabilité avec une forte proportion (90,1%) observée dans le groupe des sociétés et entreprises unipersonnelles.

Tableau 4 : Répartition des entreprises suivant le système comptable et par forme juridique (%)

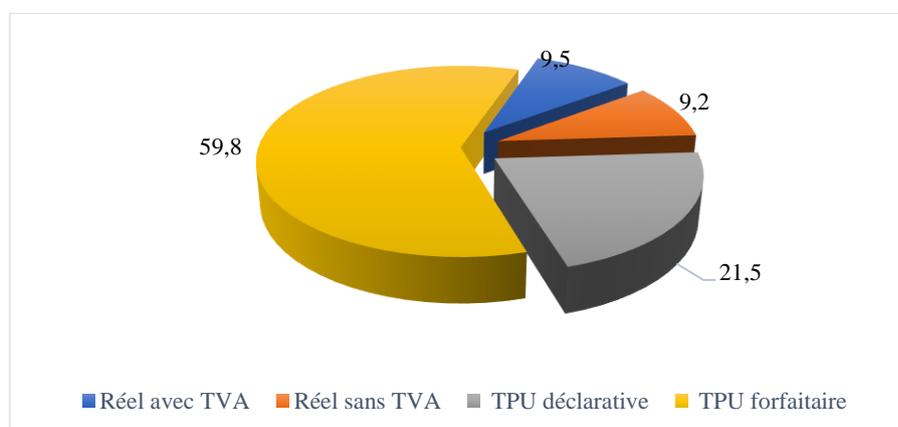
Forme Juridique	Système normal	Système minimal de trésorerie	Ne tient pas de comptabilité	Total	
				Pourcentage	Effectif
Associations, ONG, OI, mutuelle & projet	23,2	14,6	62,2	100,0	611
Sociétés et entreprises unipersonnelles	3,7	6,2	90,1	100,0	55 940
Sociétés pluripersonnelles	38,3	15,3	46,4	100,0	569
Autres sociétés	14,3	26,2	59,5	100,0	42
Ensemble	4,3	6,4	89,3	100,0	57 162

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.2.3. Répartition des entreprises selon le régime fiscal

Dans l'ensemble, 19,0% des unités économiques ont déclaré leur régime fiscal soit un total de 12 534 sur 65 958 dénombrées. Parmi les entités ayant déclaré leur régime fiscal, presque 60% sont au régime de la taxe professionnelle unique (TPU) forfaitaire et 21,5% sont à la TPU déclarative. Au régime réel avec TVA et sans TVA, moins d'une entreprise sur dix est déclarée à ces régimes soit respectivement 9,5% et 9,2%.

Graphique 2 : Répartition des entreprises selon le régime fiscal (%)

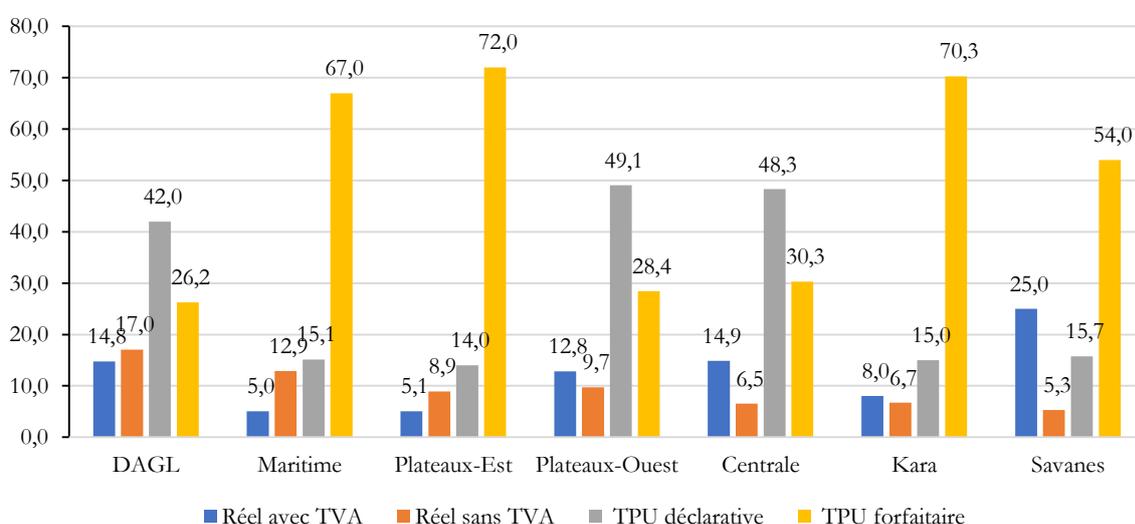


Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

A l'exception des zones du District Autonome du Grand Lomé (26,2%), des Plateaux-Ouest (28,4%) et de la Centrale (30,3%), plus de la moitié (voir plus de 2/3 dans certains cas) des entités ont déclaré être soumises au régime de la TPU forfaitaire. Au DAGL, la majorité des entreprises (42,0%) ont déclaré être à la TPU déclarative. Il en est de même dans les Plateaux-Ouest et la Centrale où les proportions observées sont respectivement de 49,1% et 48,3%.

Dans les Savanes, la proportion des entreprises soumises au régime réel avec TVA est la plus élevée comparativement aux autres régions. En effet, plus du quart (1/4) des unités dans cette région sont au régime réel avec TVA.

Graphique 3 : Répartition des unités économiques par régime fiscal suivant le secteur géographique (%)

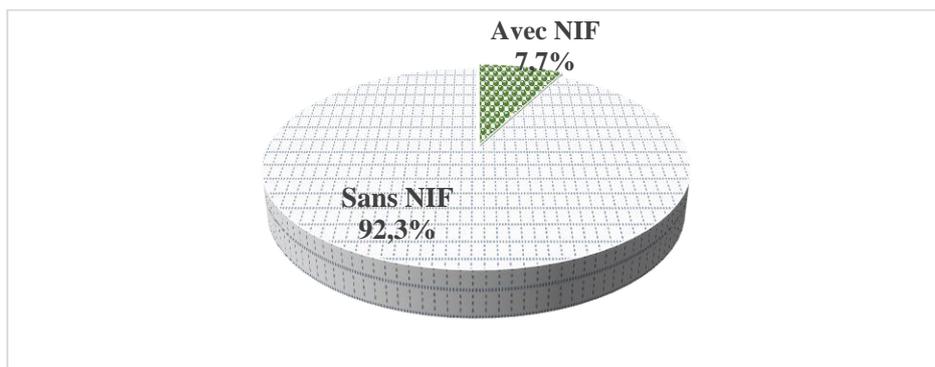


Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.2.4. Immatriculation fiscale

L'immatriculation fiscale permet à l'administration fiscale d'identifier les contribuables et de suivre leurs opérations à travers un numéro unique appelé Numéro d'identification fiscale (NIF). Dans ce recensement, 86,6% des unités dénombrées ont répondu à la question relative à leur statut d'immatriculation. Parmi ces entités, 92,3% ne disposent pas de NIF contre 7,7% seulement qui en disposent.

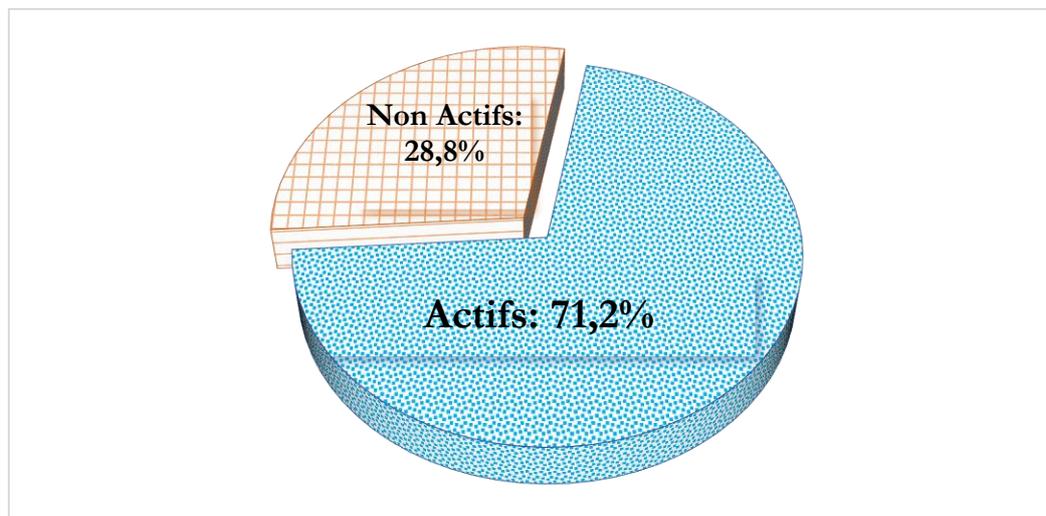
Graphique 4 : Répartition des entreprises ayant déclaré le NIF



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Ce recensement a permis également de catégoriser les unités économiques ayant déclaré avoir un NIF selon leur statut d'immatriculation fiscale. Cette appréciation permet de distinguer les entreprises actives fiscalement de celles qui ne le sont pas ; laquelle distinction est un déterminant important de mobilisation des recettes fiscales. Selon le graphique 5 ci-dessous, lorsqu'on considère les entreprises immatriculées, un peu plus de 7 sur 10 sont actives fiscalement. Les non actifs représentent 28,8%.

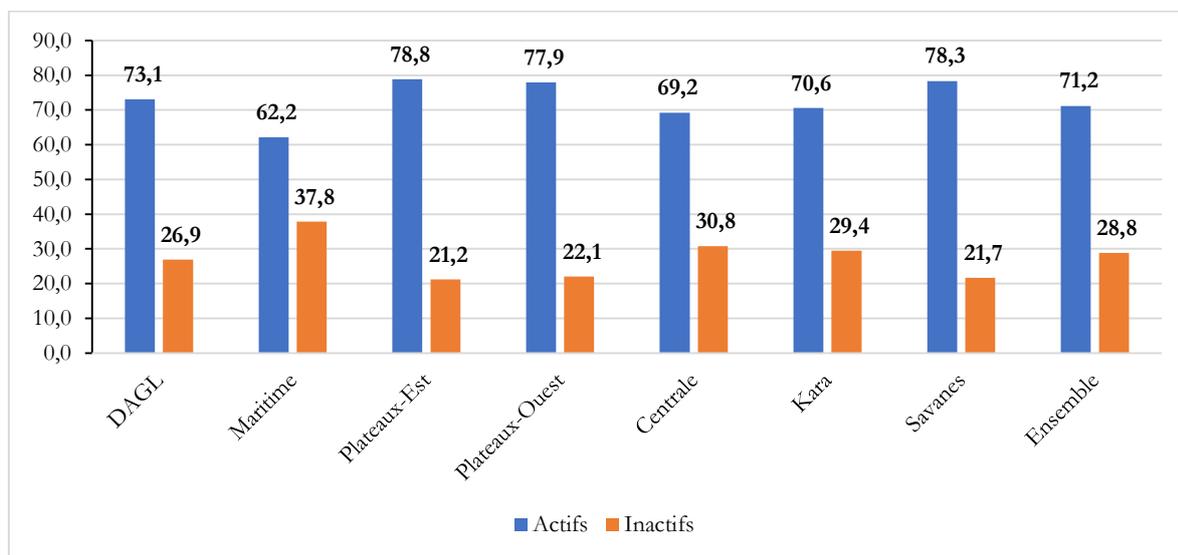
Graphique 5 : Répartition des unités ayant déclaré leur NIF selon leur situation à l'immatriculation



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

La répartition géographique des unités ayant un NIF selon leur situation à l'immatriculation est observable sur le graphique 6. Il ressort des analyses qu'au moins 6 entités sur 10 ayant un NIF sont actives quelle que soit la zone considérée. Les plus fortes proportions sont observées dans les plateaux et dans les savanes.

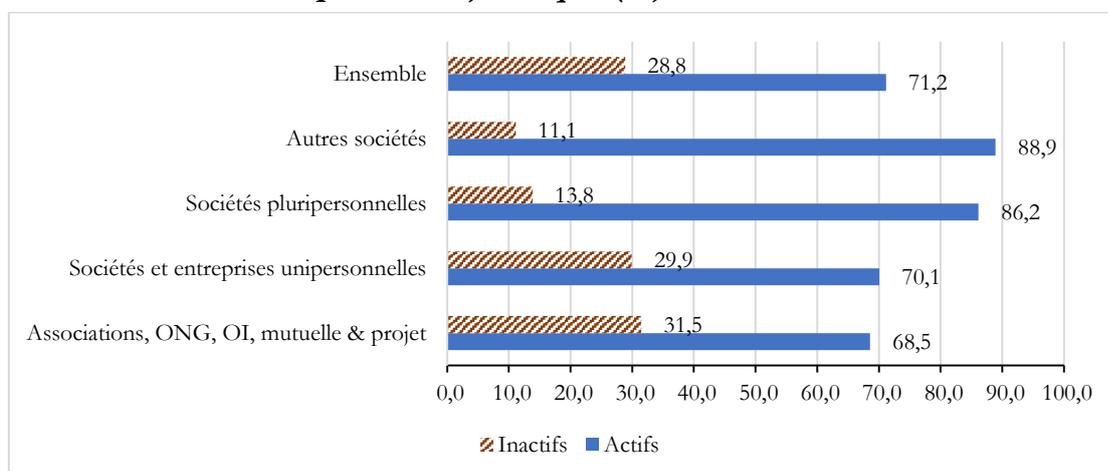
Graphique 6 : Répartition des unités ayant déclaré leur NIF par secteur géographique et selon leur situation à l'immatriculation (%)



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

En considérant la forme juridique des unités immatriculées, les sociétés pluripersonnelles et les « autres sociétés » sont les plus actives fiscalement. Les entités actives représentent respectivement environ 86,2% et 88,9% parmi les sociétés pluripersonnelles et « autres sociétés » immatriculées. En revanche, les entités les plus inactives sont dominantes dans les associations, ONG, OI, mutuelles et projets (31,5%) et dans les sociétés et entreprises unipersonnelles (29,9%).

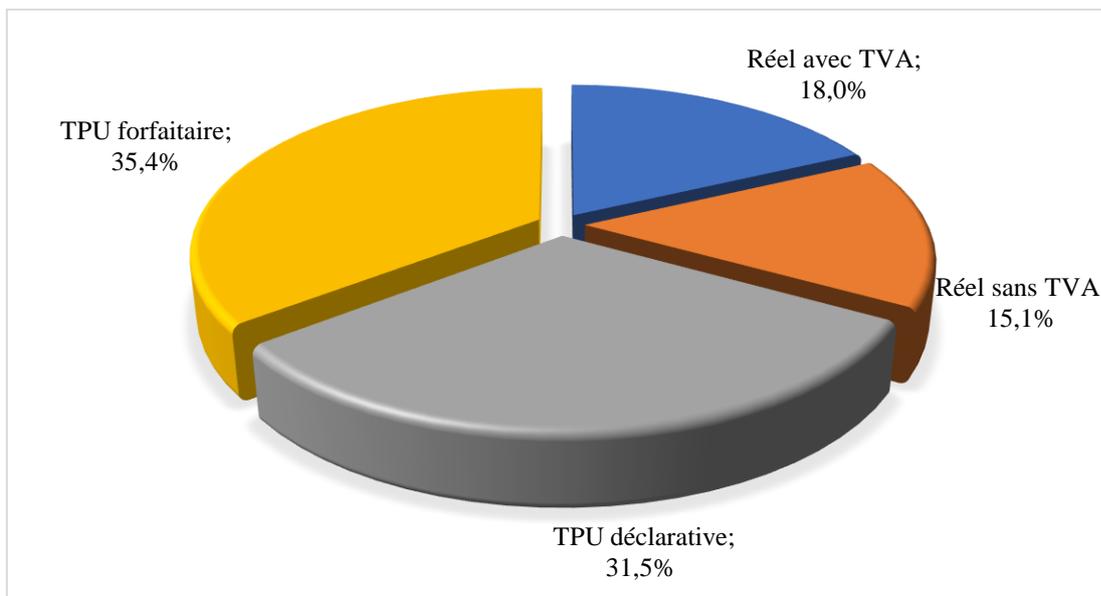
Graphique 7 : Répartition des entités possédant un NIF suivant la situation d'immatriculation et par forme juridique (%)



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

En prenant en compte le régime d'imposition, la grande majorité des unités ayant déclaré leur NIF sont à la TPU forfaitaire (35,4%) et à la TPU déclarative (31,5%). Quant aux entités ayant répondu avoir un NIF et qui sont aux réels avec TVA et sans TVA, elles représentent respectivement 18,0% et 15,1%.

Graphique 8 : Répartition des entités ayant déclaré leur NIF suivant le régime d'imposition



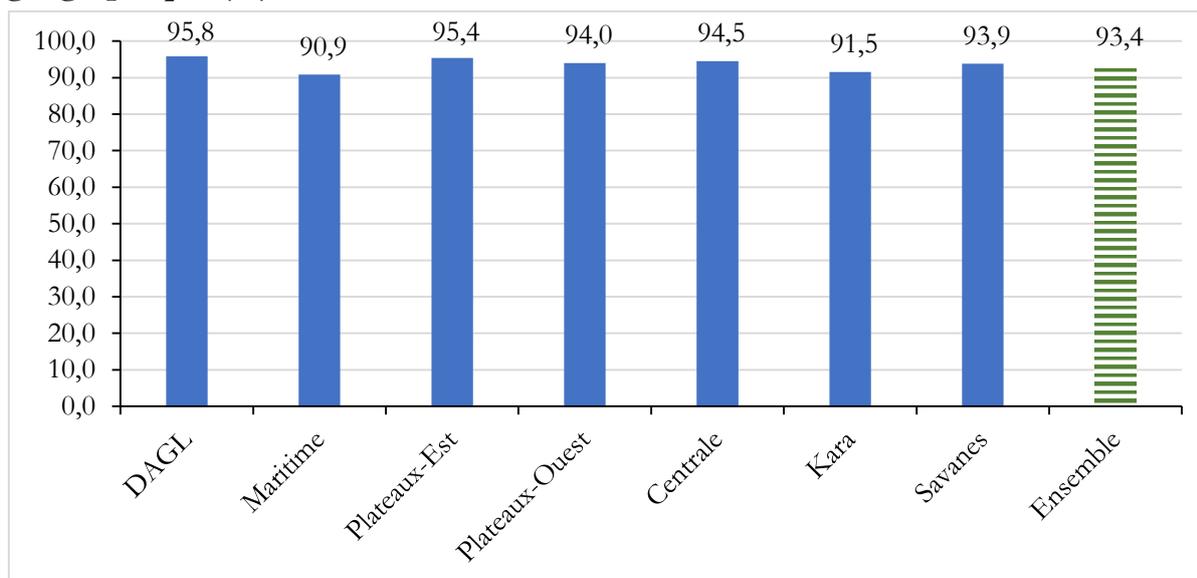
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.2.5. Gérance et propriété

Le statut du gérant, qui est une des questions posées aux entités recensées permet de savoir si le gérant est le propriétaire ou non de l'entreprise. Cette question a recueilli 55 346 réponses soit un taux de réponse de 83,9%. Parmi ces entreprises, environ 9 sur 10 (93,4%) ont à leur tête un gérant qui est également le propriétaire de l'entité.

Les proportions observées dans toutes les zones géographiques sont similaires à cette tendance globale. Selon le graphique 9, quelle que soit la zone de recensement considérée, plus de 90% des entités ont des gérants-propriétaires. Néanmoins, la zone du District Autonome du Grand Lomé (DAGL) se résumant dans ce recensement à la commune Agoè-Nyivé 6 concentre la plus forte proportion des entités (95,8%) dont les gérants sont aussi propriétaires contre un taux de 90,9% dans la zone Maritime.

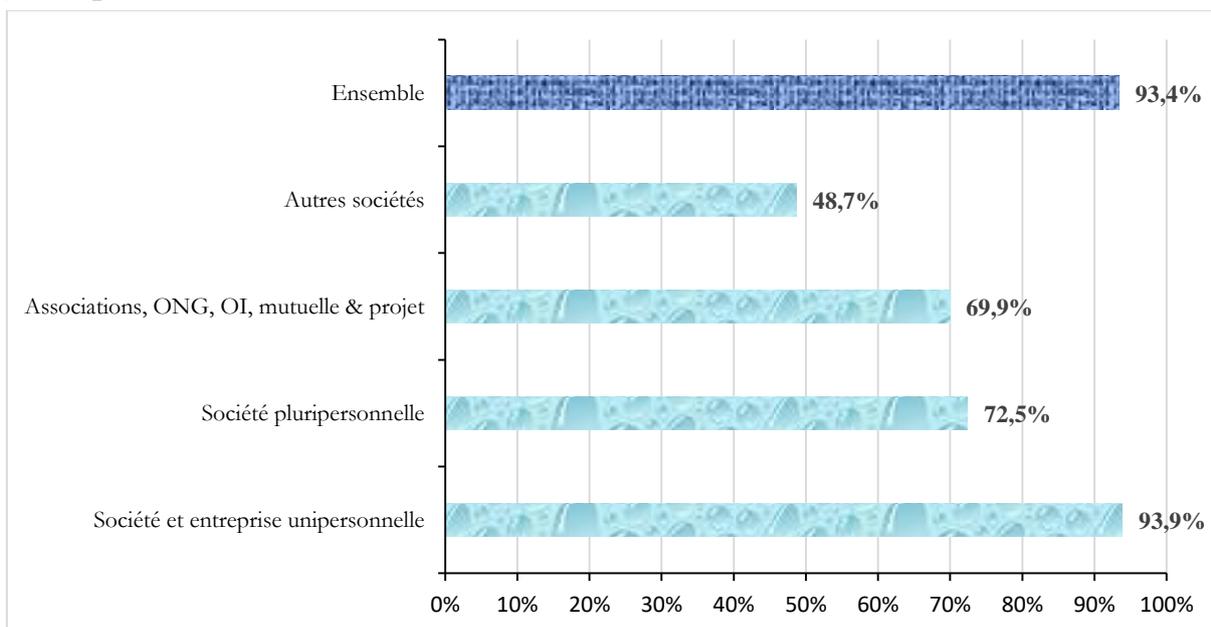
Graphique 9 : Répartition des entreprises suivant le statut du gérant par secteur géographique (%)



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Lorsqu'on considère chaque forme juridique, le graphique suivant montre que parmi les entités ayant un gérant-proprétaire, les sociétés et entreprises unipersonnelles sont celles qui ont la plus forte proportion (93,9%). Les « Autres sociétés » comme les sociétés en commandite simple, les sociétés en commandite par action, les sociétés civiles et les sociétés civiles professionnelles ont les plus faibles proportions de gérant propriétaire (48,7%). Ceci semble traduire leur mode d'organisation qui sépare généralement les organes de gestion des organes propriétaires.

Graphique 10 : Proportion des entités dont les gérants sont propriétaires par forme juridique



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

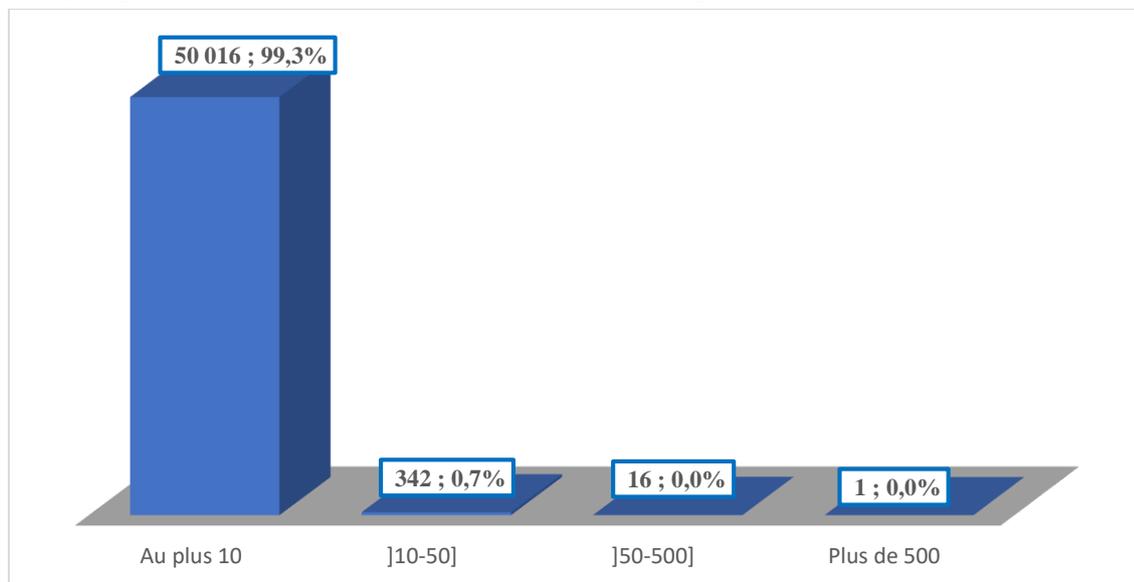
2.3. Répartition des entités suivant le nombre d'employés

Le critère retenu pour approximer la taille des unités dans le cadre de ce recensement fiscal est l'effectif total de leurs employés selon la classification suivante généralement utilisée :

- les micros et les très petites entreprises : les entreprises dont l'effectif total d'employés est inférieur ou égal à dix (10) employés ;
- les petites entreprises : les entreprises dont l'effectif total d'employés est compris entre dix (10) et cinquante (50) employés ;
- les moyennes entreprises : les entreprises dont l'effectif total d'employés est compris entre cinquante (50) et cinq cents (500) employés ;
- les grandes entreprises : les entreprises dont l'effectif total d'employés est compris entre cinq cents (500) et mille (1000) employés ;
- les très grandes entreprises : les entreprises dont l'effectif total d'employés est supérieur à mille (1000) employés.

Sur les 65 958 unités économiques recensées, 50 375 ont fourni l'effectif de leurs employés lors de ce recensement fiscal. La classification des unités économiques selon le critère de la taille de l'entreprise montre que le tissu économique à l'intérieur du pays est dominé majoritairement par les micros et les très petites entreprises qui représentent 99,3% des entités, soit 50 016 unités économiques.

Graphique 11 : Répartition des unités économiques selon le nombre d'employés



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Selon le tableau 5, les micros et les très petites entreprises qui représentent 99,3% des unités économiques ayant fourni l'effectif de leurs employés se concentrent davantage dans la région des Savanes (20,1%) et dans la région Maritime (19,8%).

Tableau 5 : Répartition des entités selon l'effectif des employés et par secteur géographique (%)

Secteurs géographiques	Au plus 10]10-50]]50-500]	Plus de 500	Ensemble
DAGL	2,9	7,3	0,0	0,0	2,9
Maritime	19,8	24,6	31,3	0,0	19,8
Plateaux-Est	16,5	12,6	12,5	0,0	16,4
Plateaux-Ouest	9,3	7,6	12,5	0,0	9,3
Centrale	16,4	17,0	25,0	0,0	16,4
Kara	14,9	18,4	12,5	100,0	15,0
Savanes	20,1	12,6	6,3	0,0	20,1
Total	Pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif	50 016	342	16	1

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Les micros et très petites entreprises sont quasiment toutes des sociétés et entreprises unipersonnelles (98,2%). Les sociétés et entreprises unipersonnelles sont également les plus représentatives au niveau des petites entreprises (59,1%). Les « associations, ONG, OI, mutuelles et projets » et les sociétés pluripersonnelles sont les plus importants au niveau des moyennes entreprises avec des proportions respectives de 43,8% et 37,5%.

Tableau 6 : Répartition des entreprises selon le nombre d'employés suivant la forme juridique de l'entreprise (%)

Forme juridique		Nombre d'employés				
		Au plus 10]10-50]]50-500]	Plus de 500	Ensemble
Associations, ONG, OI, mutuelles & projets		0,9	25,7	43,8	0,0	1,1
Sociétés et entreprises unipersonnelles		98,1	59,1	18,8	0,0	97,8
Sociétés pluripersonnelles		0,9	14,0	37,5	100,0	1,0
Autres sociétés		0,1	1,2	0,0	0,0	0,1
Total	Pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif	50 016	342	16	1	50 375

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Sur les 50 375 unités économiques qui ont fourni l'effectif de leurs employés, 11 018 ont déclaré leur régime fiscal. Parmi celles-ci, plus de 80% des micros et très petites entreprises sont au régime synthétique (61,6% à la TPU forfaitaire et 20,6% à TPU déclarative) contre respectivement 9,1% et 8,8% qui sont aux réels avec TVA et sans TVA. La proportion des entités au réel augmente avec la taille de l'entité.

Tableau 7 : Répartition des entités suivant l'effectif des employés et par régime fiscal (%)

Régimes		Moins de 10]10-50]]50-500]	Plus de 500	Ensemble
Réel	Réel avec TVA	9,1	35,8	50,0	0,0	9,6
	Réel sans TVA	8,8	27,9	50,0	100,0	9,2
Synthétique	TPU déclarative	20,6	17,3	0,0	0,0	20,5
	TPU forfaitaire	61,6	19,0	0,0	0,0	60,8
Total	Pourcentage	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif	10 824	179	14	1	11 018

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

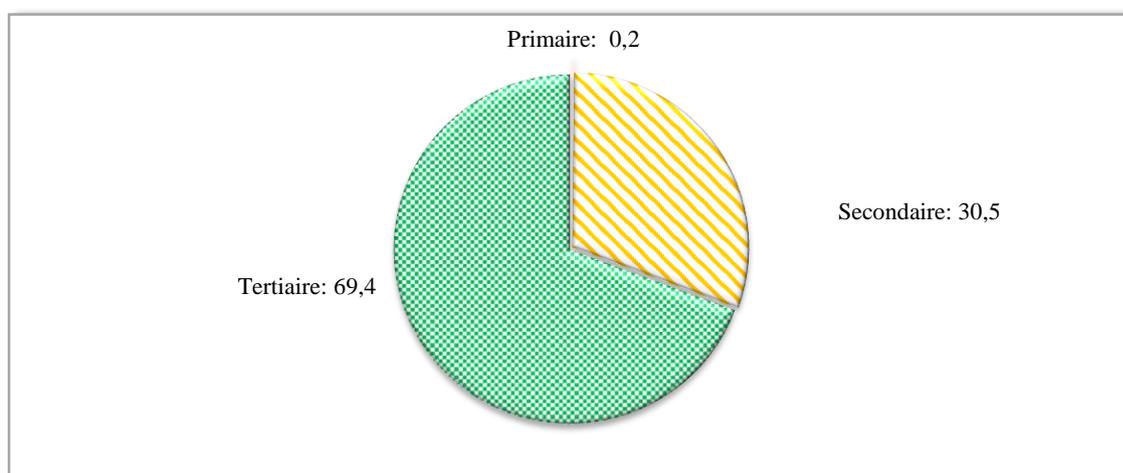
2.4. Répartition des entités selon les secteurs et les branches d'activités

Conformément à la classification traditionnelle des entreprises par secteur d'activités, trois secteurs ont été considérés (primaire, secondaire et tertiaire). Le secteur primaire regroupe les branches agriculture, élevage, forêt et pêche. Les industries (extractives et manufacturières), l'électricité, l'eau, le gaz, et les BTP sont classés dans le secteur secondaire. Le secteur tertiaire est composé des branches commerce, transports et entrepôts, communications, informatique postes et télécommunications, banques, assurances et services. Les unités économiques recensées sont celles qui disposent d'un local aménagé. De ce fait, certaines branches d'activités comme la pêche, le transport, la sylviculture et la branche construction n'ont que partiellement été couvertes.

2.4.1. Répartition des entités par secteur d'activités

Sur les 65 958 unités économiques recensées, 58 563 ont déclaré leur secteur d'activités. Parmi celles-ci, près de 7 entités sur 10 (69,4%) relèvent du secteur tertiaire alors qu'environ 3 unités sur 10 (30,5%) sont du secteur secondaire. Le secteur primaire ne représente que 0,2% des entités.

Graphique 12 : Répartition des unités économiques selon le secteur d'activités (%)



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Suivant la répartition spatiale, tous les territoires fiscaux concentrent en leur sein plus de 6 unités du secteur tertiaire sur 10 alors que moins d'une unité sur 10, relève du secteur primaire dans chaque territoire fiscal.

Tableau 8 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité principale selon la zone de recensement (%)

Zones	Secteur d'activités			Total	
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	%	Effectif
DAGL	0,1	25,6	74,3	100,0	1 631
Maritime	0,2	26,7	73,1	100,0	11 645
Plateaux-Est	0,2	32,0	67,9	100,0	10 169
Plateaux-Ouest	0,2	28,1	71,8	100,0	6 255
Centrale	0,2	31,6	68,2	100,0	8 846
Kara	0,1	32,0	67,9	100,0	8 467
Savanes	0,1	33,0	66,9	100,0	11 550
Ensemble	0,2	30,5	69,4	100,0	58 563

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Le tableau 9 ci-après montre que, quelle que soit la forme juridique, au moins 7 entités sur 10 (69,4%) relèvent du secteur tertiaire.

Tableau 9 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité principale suivant la forme juridique de l'entreprise (%)

Forme Juridique	Secteur d'activités			Total	
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	%	Effectif
Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	2,2	8,1	89,8	100,0	695
Sociétés et entreprises unipersonnelles	0,1	30,9	69,0	100,0	57 224
Sociétés pluripersonnelles	3,2	14,9	81,9	100,0	598
Autres sociétés	2,1	6,4	91,5	100,0	47
Ensemble	0,2	30,5	69,4	100,0	58 563

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

La répartition suivant le régime fiscal des unités économiques qui ont renseigné leurs activités montre qu'environ 80% des entités du secteur tertiaire sont au régime synthétique (56,6% à la TPU forfaitaire et 23,4% à la TPU déclarative) contre respectivement 10,1% et 10,0% aux réels avec TVA et sans TVA. En revanche, 47,4% des entités du secteur primaire sont au régime du réel (26,3% au réel avec TVA et 21,1% au réel sans TVA) contre 52,6% au régime synthétique (26,3% pour chaque TPU).

Tableau 10 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité principale suivant le régime fiscal de l'entreprise (%)

Régime fiscal		Secteur d'activités			
		Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ensemble
Réel	Réel avec TVA	26,3	7,5	10,1	9,5
	Réel sans TVA	21,1	6,8	10,0	9,2
Synthétique	TPU déclarative	26,3	15,2	23,4	21,5
	TPU forfaitaire	26,3	70,6	56,6	59,8
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif	38	2 923	9 572	12 533

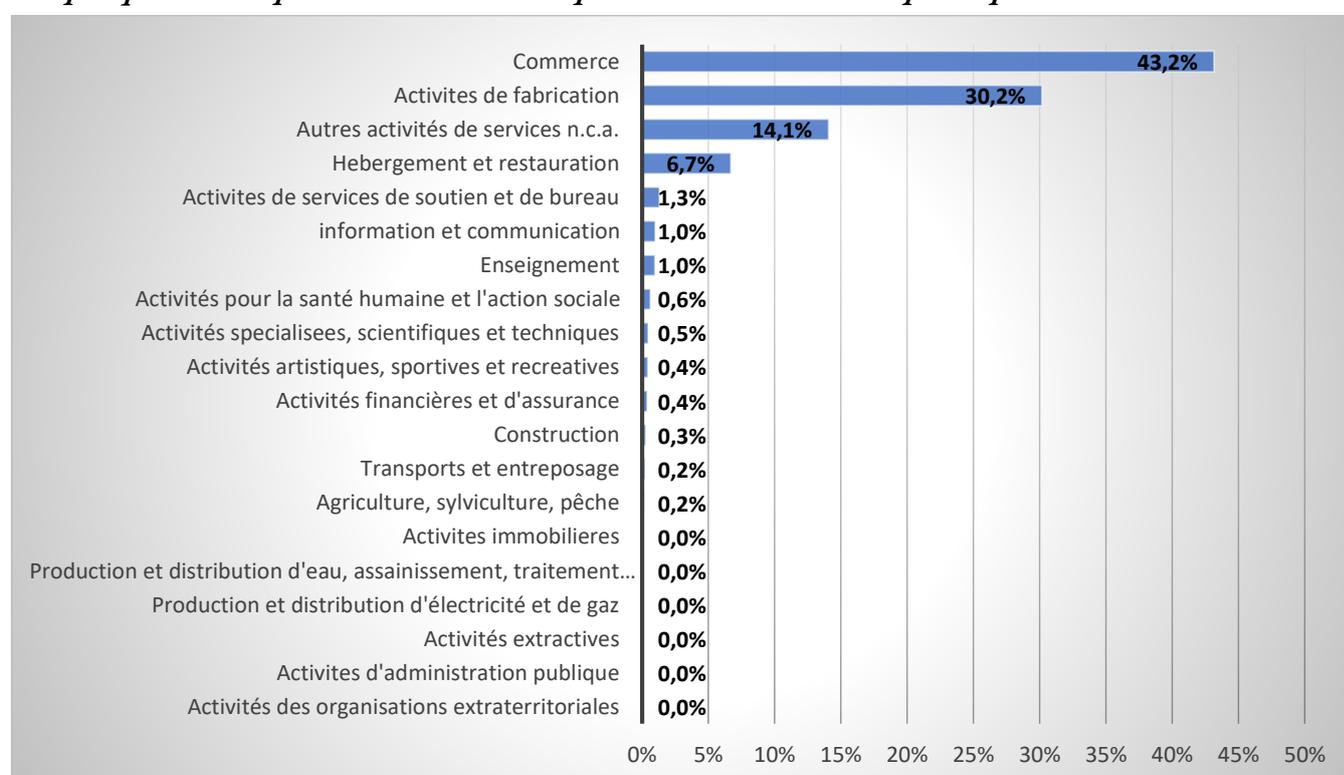
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.4.2. Répartition des entités selon la branche d'activités

Le recensement fiscal a permis de recueillir des informations sur le détail des activités exercées par les unités économiques. Ce détail permet de classer les entités suivant les branches d'activités de la Nomenclature togolaise des activités (NTA) et de déduire les activités les plus prépondérantes de l'économie togolaise.

Sur 65 958 entités recensées, 58 563 (88,8%) ont fourni des informations permettant de les classer. Le commerce apparaît comme l'activité qui occupe le plus grand nombre d'entités recensées (43,2%). Le commerce est suivie des activités de fabrication (30,2%), des autres activités de services N.C.A¹ (14,1%) et des activités d'hébergement et de restauration (6,7%). Les autres activités sont minoritaires et représentent chacune moins de 3% des activités exercées.

Graphique 13 : Répartition des entités par branche d'activité principale

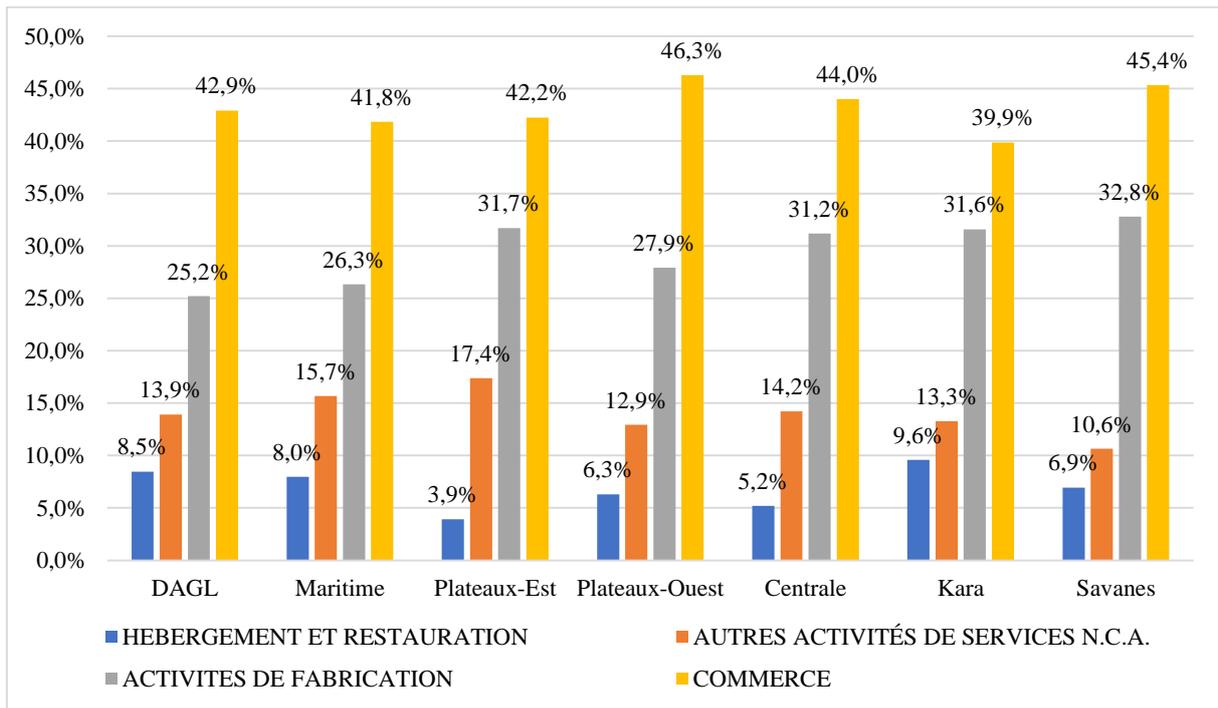


Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

¹ Non classées ailleurs.

La répartition suivant le secteur géographique confirme également la prédominance de la branche « commerce » quelle que soit la zone de recensement des entités. De même, le classement des activités les plus exercées ne change pas d'une zone à l'autre. Ainsi, quelle que soit la zone de recensement, les quatre activités les plus exercées sont dans l'ordre décroissant le commerce, les activités de fabrication, les autres activités de services N.C.A et les services d'hébergement et de restauration.

Graphique 14 : Quatre principales activités (> 3%) exercées par région de localisation



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

La plupart des unités des branches les plus prépondérantes comme le commerce, les activités de fabrication et les autres services N.C.A relèvent du régime synthétique de la TPU forfaitaire. Pour le commerce, 57,1% des entités relèvent du régime de la TPU forfaitaire. Ce constat est le même pour les autres activités minoritaires à l'exception des activités extractives, de construction et de production d'électricité et de gaz dont la plupart des unités relèvent plutôt du régime réel avec TVA (respectivement 83,3%, 59,5% et 50,0%).

Tableau 11 : Répartition des unités économiques par branche d'activité principale suivant le régime fiscal de l'entreprise (%)

Branche d'activité	Régime fiscal					
	Réel avec TVA	Réel sans TVA	Régime synthétique TPU déclarative	Régime synthétique TPU forfaitaire	Total	Effectif
Agriculture, sylviculture, pêche	26,3	21,1	26,3	26,3	100,0	38
Activités extractives	83,3	0,0	0,0	16,7	100,0	6
Activités de fabrication	5,7	6,7	15,4	72,2	100,0	2 825
Production et distribution d'électricité et de gaz	50,0	25,0	0,0	25,0	100,0	4
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	33,3	22,2	22,2	22,2	100,0	9
Construction	59,5	8,9	7,6	24,1	100,0	79
Commerce	9,7	8,6	24,7	57,1	100,0	6 413
Transports et entreposage	25,6	25,6	17,9	30,8	100,0	39
Hébergement et restauration	10,8	12,0	25,6	51,6	100,0	1 002
Information et communication	21,6	15,3	19,9	43,2	100,0	176
Activités financières et d'assurance	35,9	35,9	17,5	10,7	100,0	103
Activités immobilières	9,1	18,2	36,4	36,4	100,0	11
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	29,3	20,7	17,2	32,8	100,0	116
Activités de services de soutien et de bureau	12,0	7,3	27,0	53,6	100,0	233
Activités d'administration publique	50,0	0,0	0,0	50,0	100,0	2
Enseignement	12,5	26,6	25,0	35,9	100,0	128
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	10,5	46,7	18,1	24,8	100,0	105
Activités artistiques, sportives et récréatives	2,0	14,3	22,4	61,2	100,0	49
Autres activités de services n.c.a.	5,0	6,4	15,5	73,1	100,0	1 195
Activités spéciales des ménages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Total	9,5	9,2	21,5	59,8	100,0	12 533

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

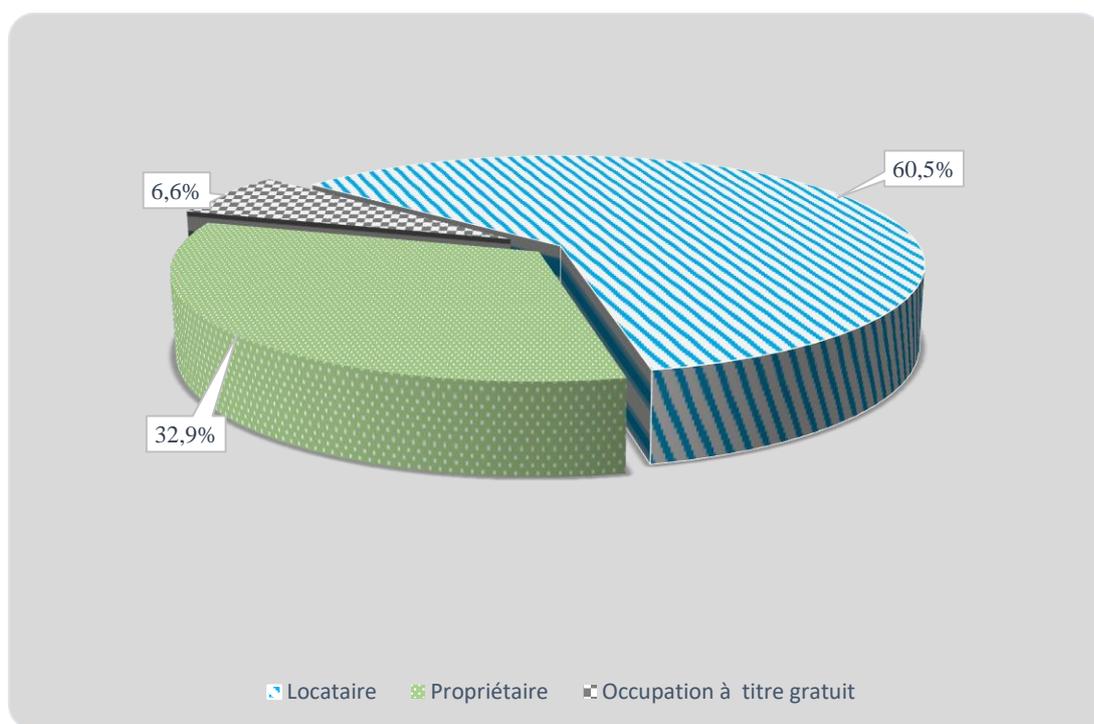
2.5. Répartition des unités économiques suivant le statut d'occupation du local

Les réponses recueillies sur le statut d'occupation du local abritant les unités économiques ont permis de distinguer celles qui utilisent leur propre local de celles utilisant un autre local à titre gratuit ou à titre onéreux. Des informations sur la détention d'un contrat de bail écrit ont été collectées.

2.5.1. Statut d'occupation du local

La question portant sur le statut d'occupation a recueilli 57 060 réponses soit un taux de réponse de 86,5%. Plus de 3 entités sur 5 (60,5%) affirment qu'elles sont en location contre 32,9% qui occupent leur propre local. Les entités occupant un local à titre gratuit ne représentent que 6,6%.

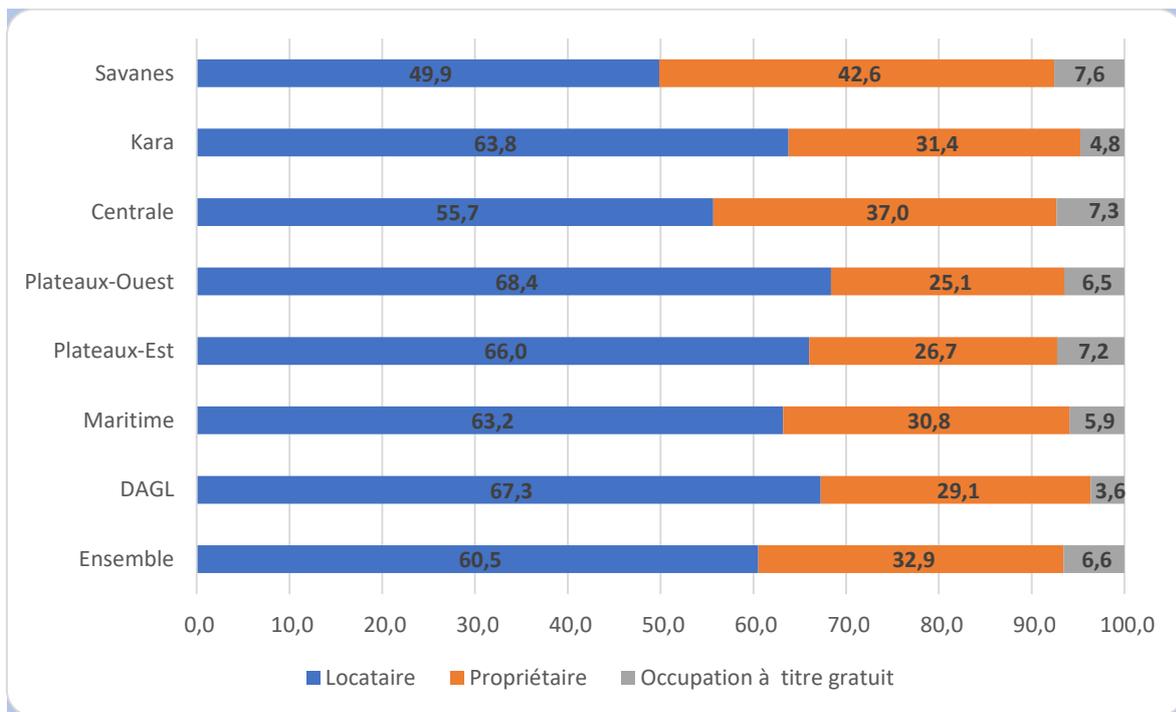
Graphique 15 : Répartition des entreprises selon le statut d'occupation dans l'immeuble



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Par zone de recensement, la région fiscale des Plateaux-Ouest concentre la plus forte proportion d'entités en location (67,1%). La région des Savanes en présente la plus faible proportion (49,9%) et se classe, avec la région Centrale, parmi les régions dont la proportion d'entités en location est en dessous de la proportion globale (60,5%).

Graphique 16 : Répartition des unités économiques par secteurs géographiques selon le statut d'occupation dans l'immeuble (%)

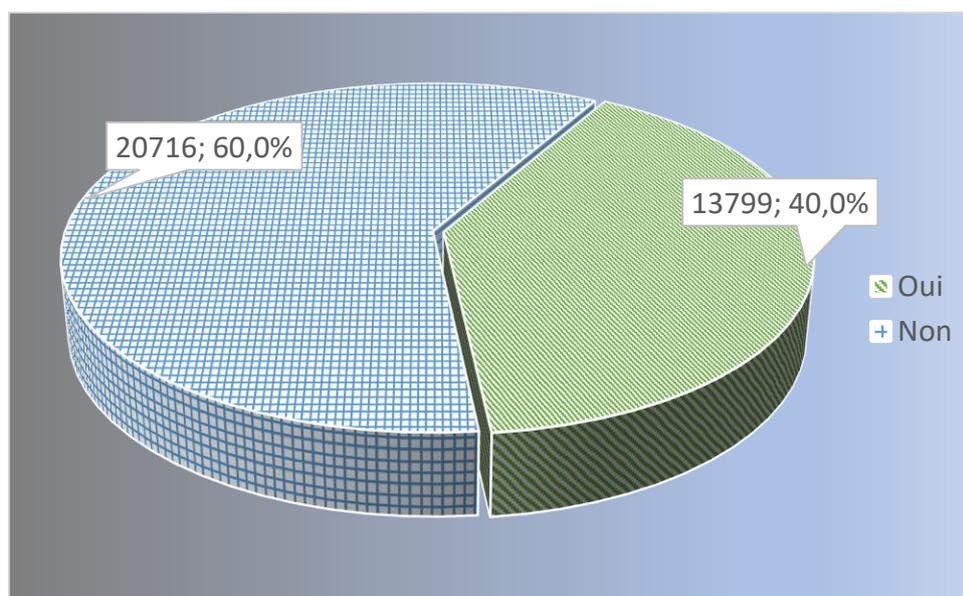


Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

2.5.2. Existence d'un contrat de bail

Les informations recueillies auprès des unités en location permettent de constater que 6 entités sur 10 (60,0%) soit 20 716 ne détiennent pas de contrat écrit de location.

Graphique 17 : Répartition des unités économiques en location suivant l'existence de contrat de bail



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

De toutes les zones de recensement, la région Centrale est de loin celle qui abrite la plus forte proportion d'entités en location (73,3%) avec un contrat de bail écrit. Cette zone, avec les Plateaux-Ouest (43,0%) et la Maritime (53,5%) sont celles dont la proportion d'unités économiques en location avec un contrat de bail écrit est au-dessus de la proportion globale (40,0%). La plus faible proportion d'entités avec contrat de bail écrit est observable dans la commune d'Agoè-Nyivé 6 (8,6%).

Tableau 12 : Répartition des unités économiques par zone de recensement selon le contrat de bail (%)

Zone de recensement	Si oui, existe-il un contrat de bail/location écrit ?			
	Oui	Non	Total	Effectif
DAGL	8,6	91,4	100,0	995
Maritime	53,5	46,5	100,0	6 969
Plateaux-Est	23,5	76,5	100,0	6 589
Plateaux-Ouest	43,0	57,0	100,0	4 133
Centrale	73,3	26,7	100,0	4 857
Kara	18,8	81,2	100,0	5 240
Savanes	37,0	63,0	100,0	5 732
Ensemble	40,0	60,0	100,0	34 515

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

CONCLUSION

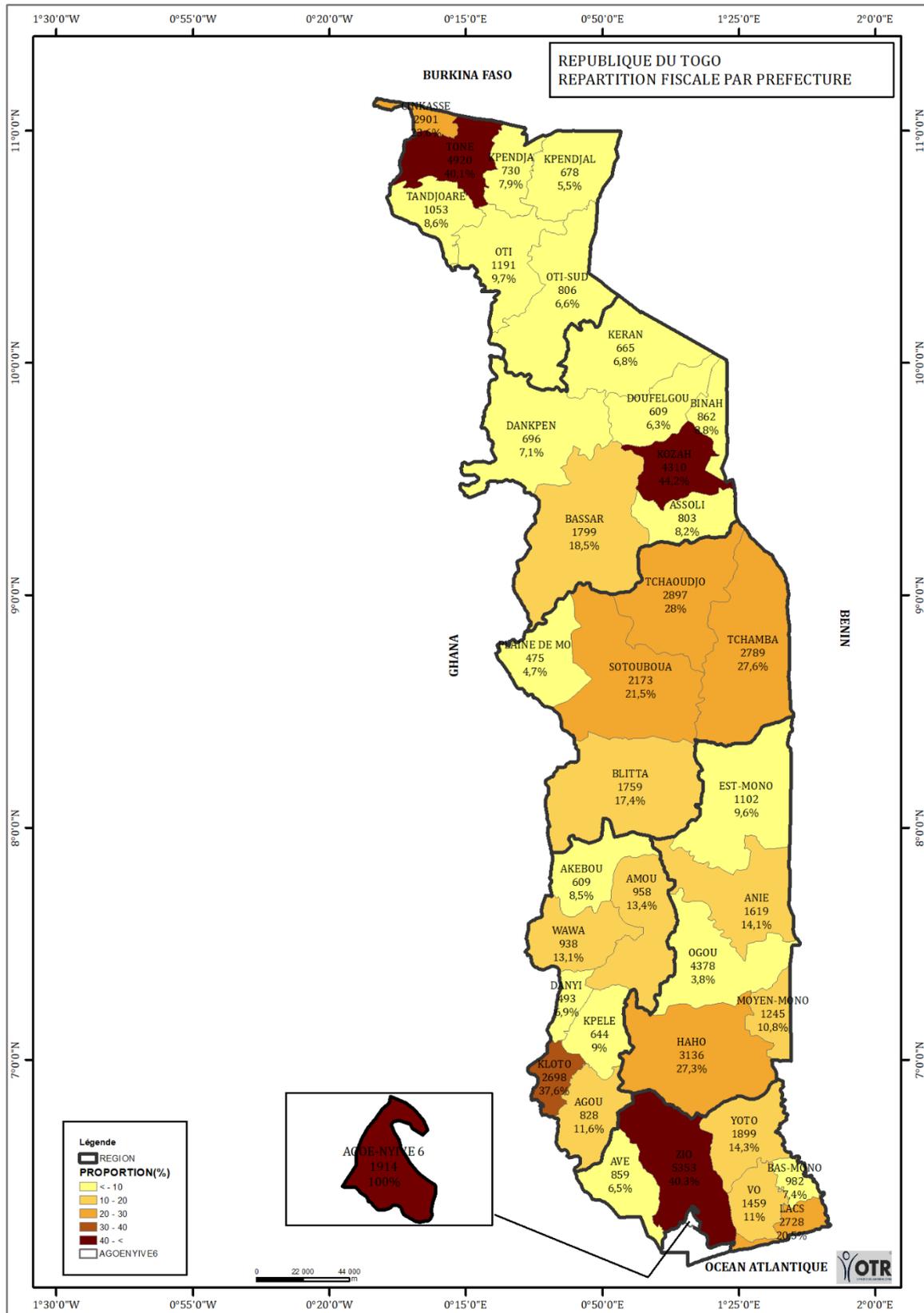
Dans le cadre des actions d'élargissement de l'assiette fiscale, l'Office togolais des recettes, en partenariat avec les mairies de l'intérieur du pays, vient de réaliser la deuxième phase du recensement fiscal à l'intérieur du pays après la première qui a eu lieu dans le Grand Lomé en 2018. L'objectif de cette opération est de recenser toutes les unités économiques des secteurs formel et informel dans le but de disposer d'une base de données permettant de répondre aux besoins de l'Office et des mairies. Ce recensement a concerné toutes les unités économiques disposant d'un local professionnel aménagé où elles exercent leurs activités, que celles-ci soient à but lucratif ou non.

L'analyse des données de terrain révèle qu'un total de 65 958 unités économiques ont été dénombrées à l'intérieur du pays. La majorité des unités économiques sont des entreprises unipersonnelles (89,9%). Par ailleurs, la plupart des entités ne tiennent pas de comptabilité (89,3%) et ne disposent pas d'un Numéro d'identification fiscale (92,3%). Le commerce est la branche d'activité qui concentre le plus grand nombre d'entités (43,2%), suivi des activités de fabrication (30,2%).

Ce recensement a permis de constater qu'il existe un nombre important d'unités économiques qui ne sont pas connues de l'administration fiscale. Ceci présage donc d'un potentiel fiscal à exploiter. La mise en place d'un plan d'actions permettra d'optimiser l'utilisation des données issues de ce recensement.

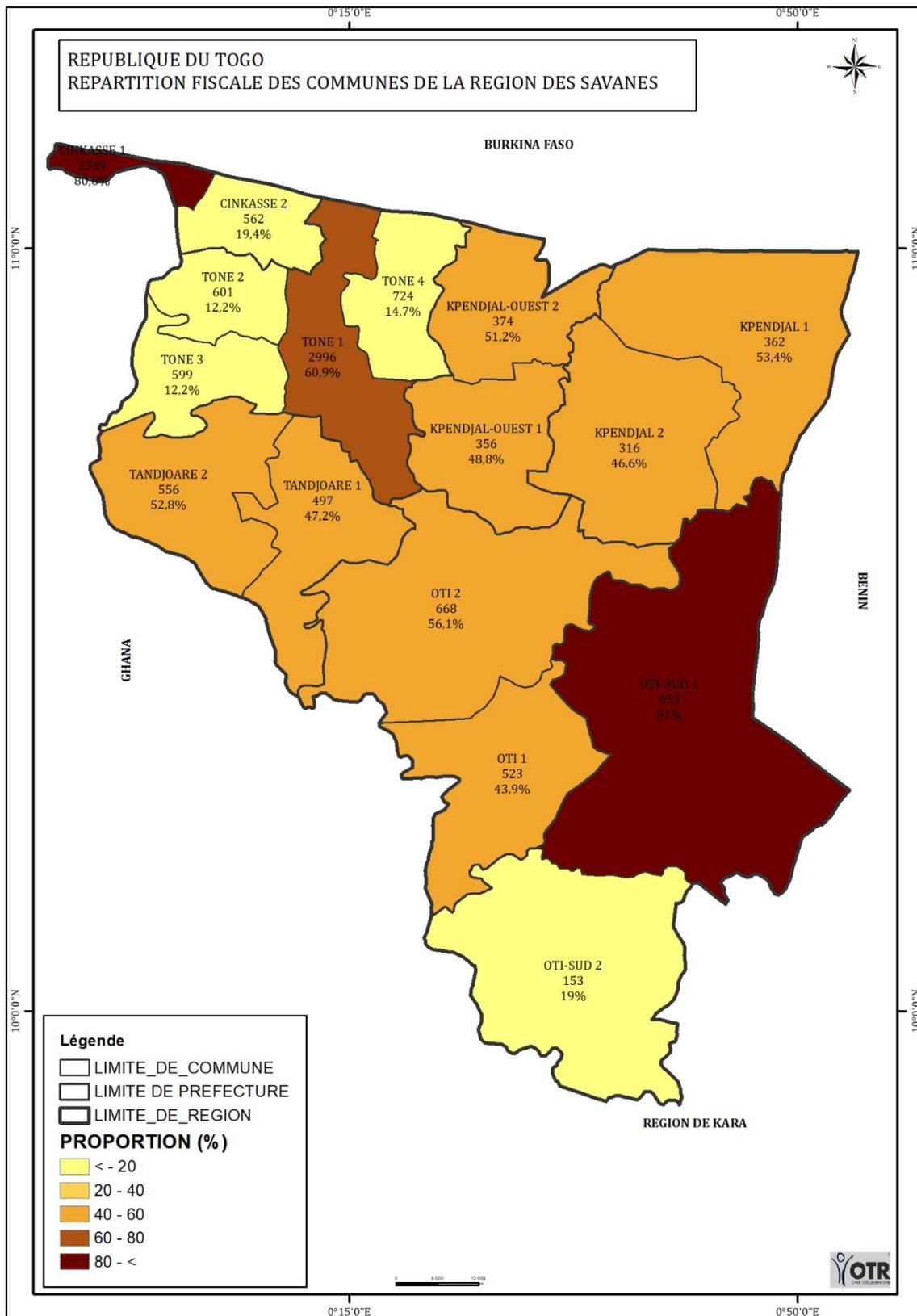
ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des entreprises par préfecture



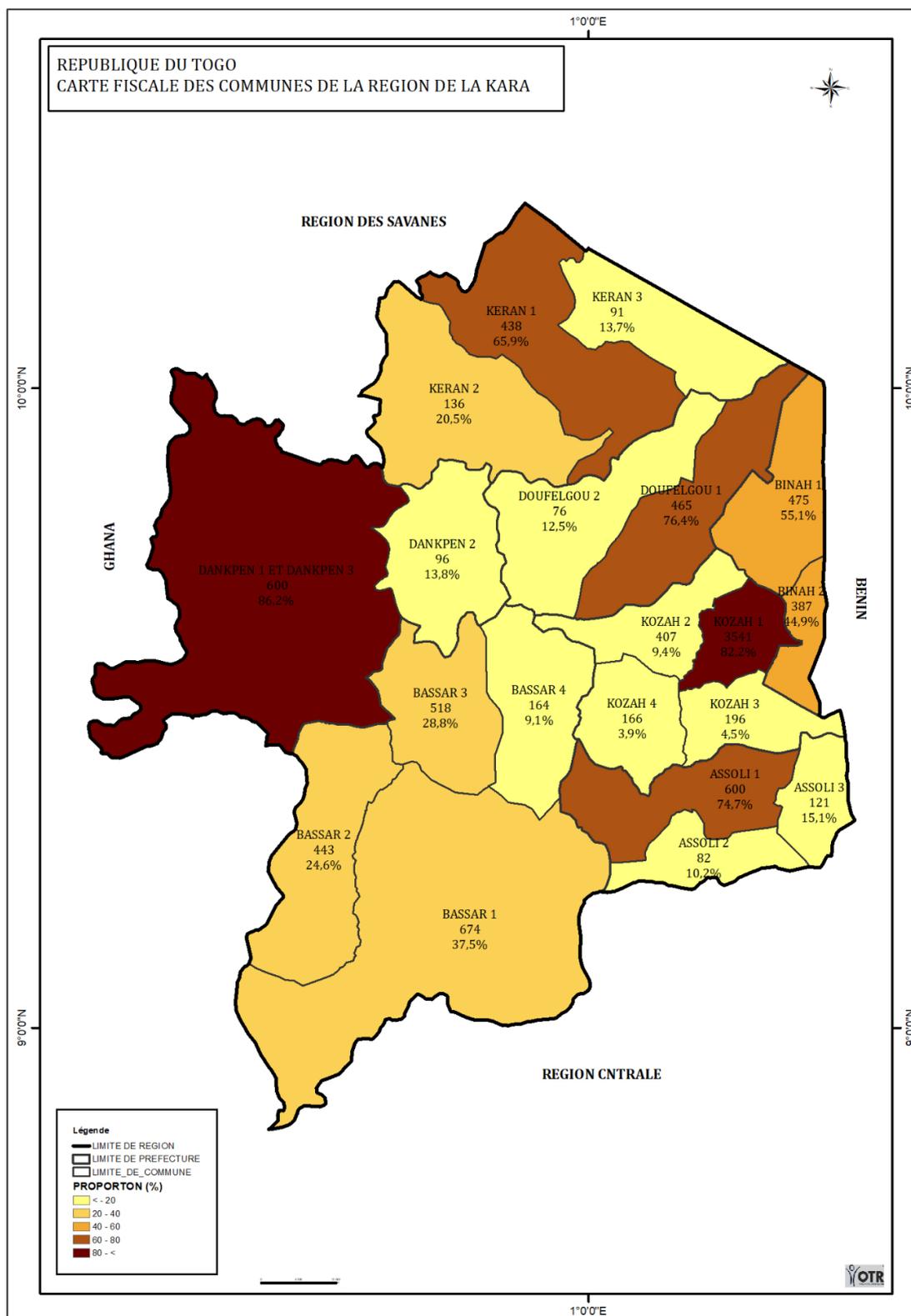
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 2 : Répartition des entreprises par commune de la division des Savanes



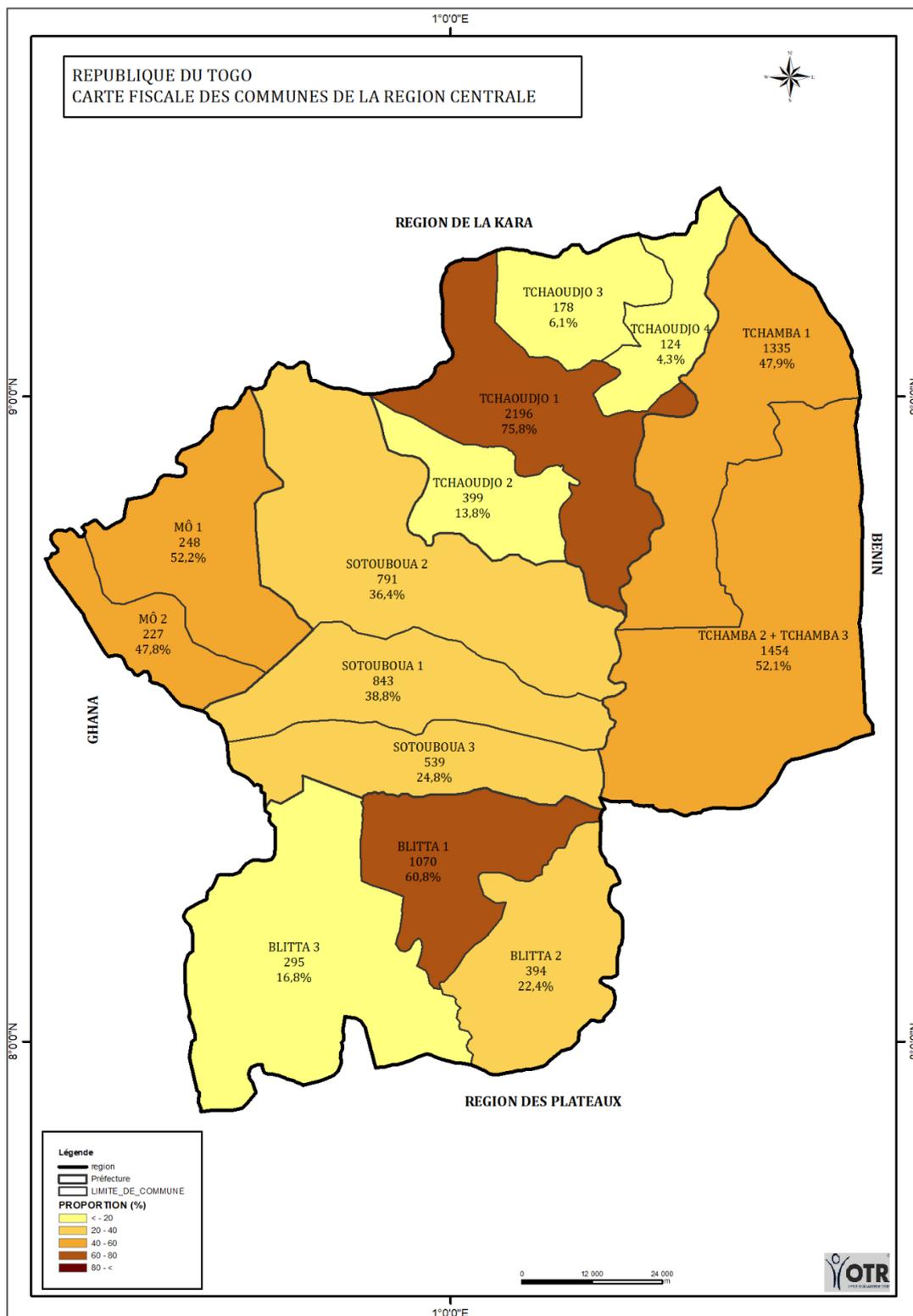
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 3 : Répartition des entreprises par commune de la division de la Kara



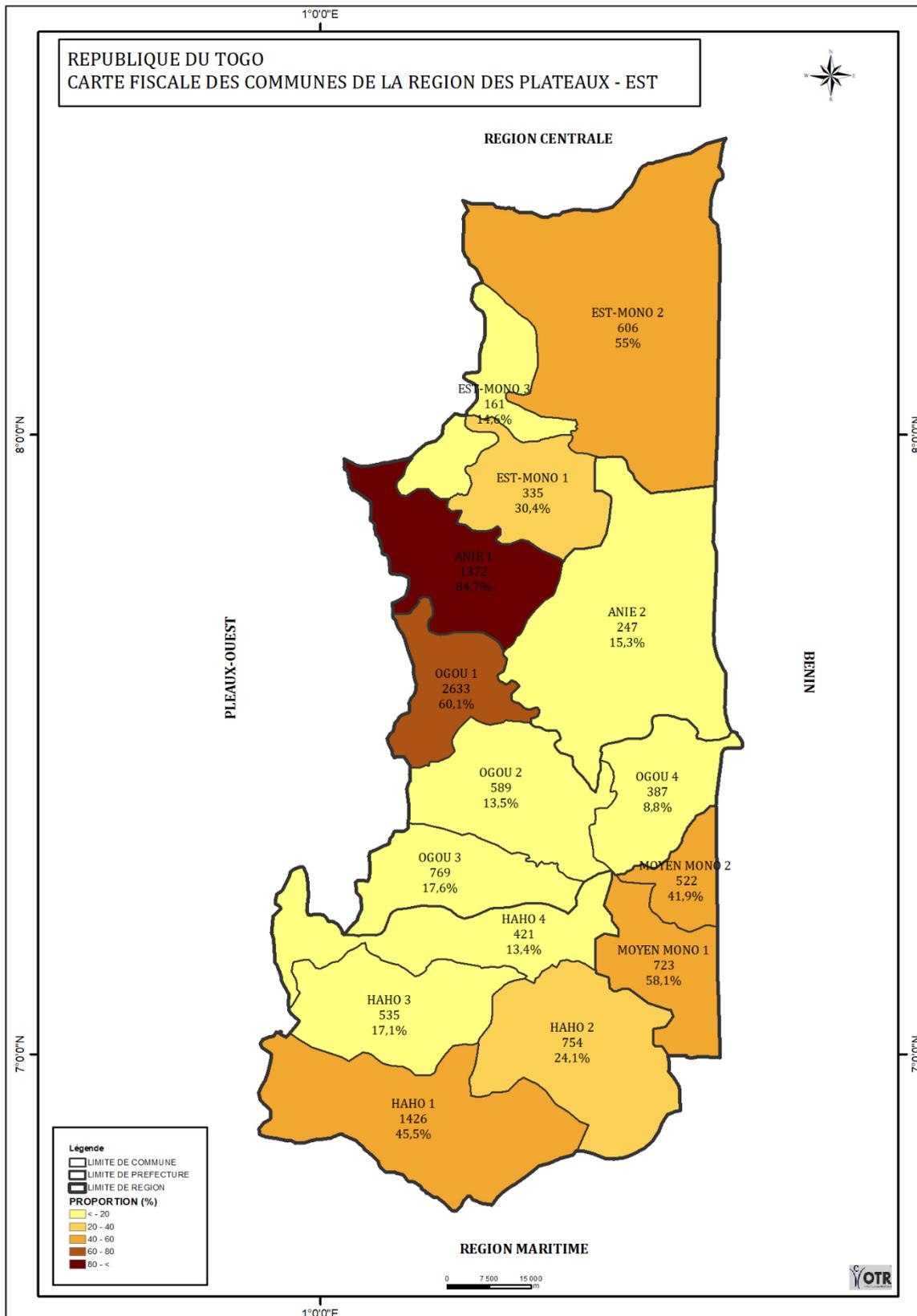
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 4 : Répartition des entreprises par commune de la division Centrale



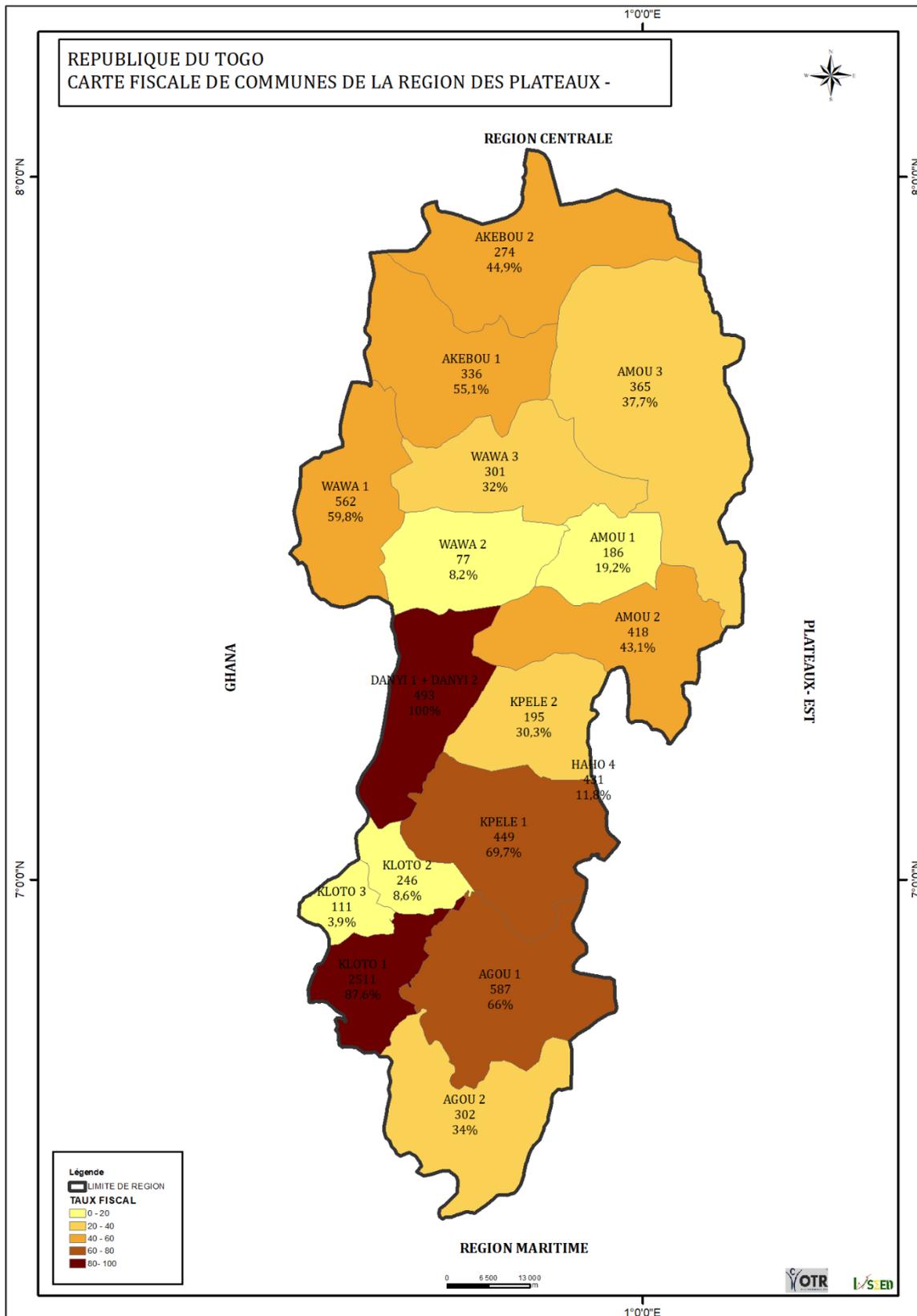
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 5 : Répartition des entreprises par commune de la division Plateaux-Est



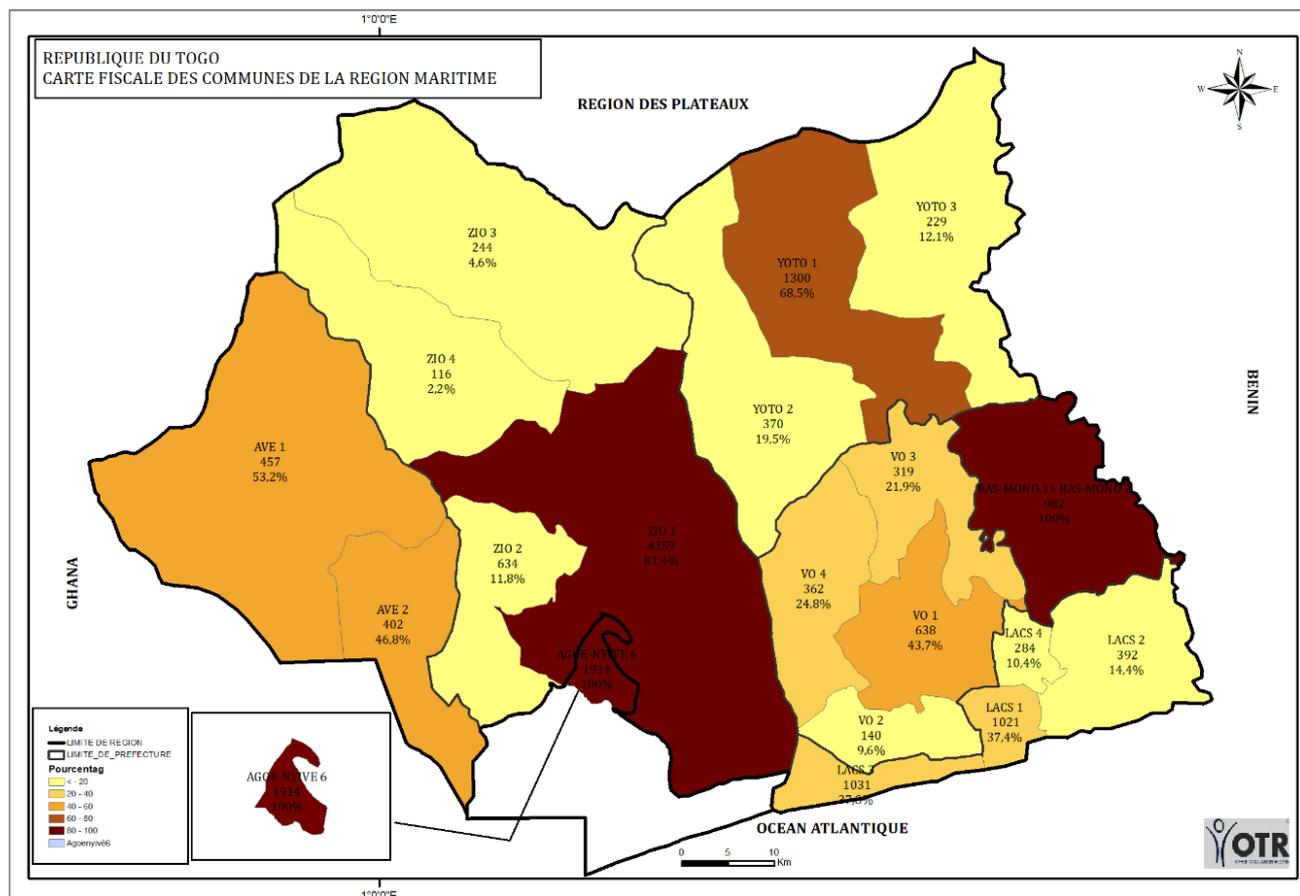
Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 6 : Répartition des entreprises par commune de la division Plateaux-Ouest



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 7 : Répartition des entreprises par commune de la division Maritime et Commune d'Agoè-Nyivé 6



Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 8 : Répartition des entreprises suivant la forme juridique par secteur géographique

Forme juridique	Zone de recensement							
	DAGL	Maritime	Plateaux- Est	Plateaux- Ouest	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	1,5	1,7	1,0	1,6	1,1	1,5	0,5	1,2
Sociétés et entreprises unipersonnelles	93,9	89,6	89,5	87,4	89,3	87,5	93,9	89,9
Sociétés pluripersonnelles	2,3	1,0	0,9	0,7	0,8	1,9	0,4	1,0
Autres sociétés	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
Structures étatiques	2,3	7,6	8,4	10,1	8,8	9,1	5,1	7,8
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	1 816	13 046	11 359	7 069	9 907	9 544	12 223	64 964

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 9 : Répartition des entreprises suivant le secteur géographique par forme juridique

Forme juridique	Zone de recensement								Effectif
	DAGL	Maritime	Plateaux- Est	Plateaux- Ouest	Centrale	Kara	Savanes	Total	
Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	3,4	28,1	14,8	14,4	13,9	17,5	7,8	100,0	796
Sociétés et entreprises unipersonnelles	2,9	20,0	17,4	10,6	15,1	14,3	19,7	100,0	58 408
Sociétés pluripersonnelles	6,5	20,9	15,7	8,0	12,1	29,1	7,7	100,0	626
Autres sociétés	0,0	12,5	48,2	19,6	3,6	5,4	10,7	100,0	56
Structures étatiques	0,8	19,7	18,8	14,1	17,2	17,2	12,3	100,0	5 078
Ensemble	2,8	20,1	17,5	10,9	15,2	14,7	18,8	100,0	64 964

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 10 : Répartition des employés par secteur d'activité principale

Secteur d'activité	Nombre d'employé				
	Moins de 10]10-50]]50-500]	Plus de 500	Ensemble
Primaire	0,1	2,0	6,3	0,0	0,2
Secondaire	30,9	8,5	31,3	100,0	30,8
Tertiaire	68,9	89,5	62,5	0,0	69,1
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	50 006	342	16	1	50 365

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 11 : Répartition des employés par branche d'activité principale

Code activité principale	Nombre d'employé				
	Moins de 10]10-50]]50-500]	Plus de 500	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	0,1	2,0	6,3	0,0	0,2
Activités extractives	0,0	0,0	18,8	0,0	0,0
Activités de fabrication	30,6	6,1	6,3	100,0	30,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0
Construction	0,2	1,8	6,3	0,0	0,3
Commerce	42,9	14,9	12,5	0,0	42,7
Transports et entreposage	0,2	1,2	0,0	0,0	0,2
Hébergement et restauration	6,9	9,1	0,0	0,0	6,9
Information et communication	1,0	0,9	0,0	0,0	1,0
Activités financières et d'assurance	0,3	11,4	31,3	0,0	0,4
Activités immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,5	0,3	0,0	0,0	0,5
Activités de services de soutien et de bureau	1,3	0,6	0,0	0,0	1,3
Activités d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement	0,7	41,5	6,3	0,0	0,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	7,9	12,5	0,0	0,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,4	0,6	0,0	0,0	0,4
Autres activités de services n.c.a.	14,2	1,2	0,0	0,0	14,1
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	50 006	342	16	1	50 365

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 12 : Répartition des unités économiques par branche d'activité principale suivant la forme juridique de l'entreprise

Forme juridique	Agriculture, sylviculture, pêche	Activités extractives	Activités de fabrication	Production et distribution d'électricité et de gaz	Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	Construction	Commerce	Transports et entreposage	Hébergement et restauration	Information et communication	Activités financières et d'assurance	Activités immobilières	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités de services de soutien et de bureau	Activités d'administration publique	Enseignement	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	Activités artistiques, sportives et récréatives	Autres activités de services n.c.a.	Activités spéciales des ménages	Activités des organisations extraterritoriales	Total (%)	Effectif(n)
Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	2,2	0,0	7,2	0,0	0,3	0,6	8,2	0,7	1,6	1,7	17,1	0,3	2,4	1,2	0,1	21,0	29,5	1,0	4,7	0,0	0,1	100,0	695
Sociétés et entreprises unipersonnelles	0,1	0,0	30,7	0,0	0,0	0,2	43,6	0,2	6,8	0,9	0,1	0,0	0,4	1,3	0,0	0,6	0,3	0,4	14,3	0,0	0,0	100,0	57 224
Sociétés pluripersonnelles	3,2	0,7	11,9	0,3	0,2	1,8	44,9	1,5	8,2	4,7	8,4	0,0	2,3	1,0	0,0	5,4	1,3	0,3	3,9	0,0	0,0	100,0	597
Autres sociétés	2,1	0,0	6,4	0,0	0,0	0,0	14,9	0,0	4,3	4,3	4,3	0,0	4,3	0,0	4,3	48,9	4,3	2,1	0,0	0,0	0,0	100,0	47
Total	0,2	0,0	30,2	0,0	0,0	0,3	43,2	0,2	6,7	1,0	0,4	0,0	0,5	1,3	0,0	1,0	0,6	0,4	14,1	0,0	0,0	100,0	58 563

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 13 : Répartition des entreprises par secteur géographique selon le système comptable (%)

Système comptable utilisé	Zone de recensement							
	DAGL	Maritime	Plateaux-Est	Plateaux-Ouest	Centrale	Kara	Savanes	Ensemble
Système normal	7,0	5,3	2,9	10,3	3,0	3,5	2,3	4,3
Système minimal de trésorerie	11,1	7,7	7,6	12,1	1,7	9,0	2,1	6,4
Ne tient pas de comptabilité	81,9	86,9	89,5	77,6	95,4	87,5	95,6	89,3
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	1 493	11 055	9 959	6 170	8 738	8 246	11 501	57 162

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 14 : Répartition des unités économiques par régime fiscal suivant le service de rattachement (%)

Service de rattachement	Régime fiscal				
	Réel avec TVA	Réel sans TVA	Régime synthétique TPU déclarative	Régime synthétique TPU forfaitaire	Ensemble
DGE	10,3	3,9	0,0	0,0	1,3
DME	2,7	2,7	0,0	0,0	0,5
MARITIME	13,6	36,9	23,0	30,3	27,8
PLATEAU-EST	13,4	18,4	28,8	25,9	24,6
PLATEAU-OUEST	8,7	10,7	11,1	3,8	6,5
CENTRALE	8,1	4,1	12,5	2,9	5,5
KARA	16,3	14,9	16,0	27,2	22,6
SAVANES	25,4	5,2	7,5	9,3	10,1
DCIG	1,5	3,3	1,0	,7	1,1
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	1 192	1 159	2 691	7 492	12 534

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 15 : Répartition des entreprises ayant déclaré leur NIF par service de rattachement (%)

Service de rattachement	Situation Immatriculation détail			
	Actif	Inactif	Total(%)	Effectif (n)
DGE	81,9	18,1	100,0	138
DME	87,7	12,3	100,0	57
MARITIME	63,8	36,2	100,0	1 170
PLATEAU-EST	77,6	22,4	100,0	424
PLATEAU-OUEST	79,4	20,6	100,0	398
CENTRALE	71,3	28,7	100,0	362
KARA	70,6	29,4	100,0	839
SAVANES	78,8	21,2	100,0	482
DCIG	61,0	39,0	100,0	118
Ensemble	71,6	28,4	100,0	3 988

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 16 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité selon le service de rattachement (%)

Service de rattachement	Secteur d'activité				
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total (%)	Effectif (n)
DGE	,6	10,1	89,3	100,0	168
DME	1,6	11,1	87,3	100,0	63
MARITIME	,2	22,1	77,8	100,0	3 484
PLATEAU-EST	,3	29,5	70,2	100,0	3 088
PLATEAU-OUEST	,2	16,1	83,6	100,0	812
CENTRALE	1,0	20,0	79,0	100,0	694
KARA	,2	26,4	73,3	100,0	2 832
SAVANES	,2	15,3	84,5	100,0	1 264
DCIG	1,5	6,8	91,7	100,0	133
Ensemble	0,3	23,3	76,4	100,0	12 538

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 17 : Répartition des entreprises par régime fiscal suivant la forme juridique (%)

Forme juridique	Régime fiscal					Effectif (n)
	Réel avec TVA	Réel sans TVA	Régime synthétique TPU déclarative	Régime synthétique TPU forfaitaire	Total (%)	
Associations, ONG, OI, mutuelles & projet	13,2	37,3	21,1	28,4	100,0	204
Sociétés et entreprises unipersonnelles	8,2	8,3	21,9	61,6	100,0	11 977
Sociétés pluripersonnelles	52,9	25,1	8,2	13,7	100,0	342
Autres sociétés	27,3	18,2	18,2	36,4	100,0	11
Structures étatiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Ensemble	9,5	9,2	21,5	59,8	100,0	12 534

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 18 : Répartition des entités selon le rattachement à un service des impôts (%)

Rattachement à un service des impôts	Effectifs	Pourcentage
Rattaché	12 540	21,9
Non rattaché	44 644	78,1
Total	57 184	100,0

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 19 : Répartition des entreprises par effectif des employés et par service de rattachement (%)

Service de rattachement	Nombre d'employé				
	Moins de 10	[10-50]	[50-500]	Plus de 500	Ensemble
DGE	1,1	9,5	28,6	100,0	1,3
DME	0,5	5,6	0,0	0,0	0,5
MARITIME	28,2	25,7	14,3	0,0	28,1
PLATEAU-EST	24,4	9,5	14,3	0,0	24,1
PLATEAU-OUEST	5,3	2,2	7,1	0,0	5,3
CENTRALE	5,8	17,3	14,3	0,0	6,0
KARA	22,9	16,2	14,3	0,0	22,8
SAVANES	10,7	11,7	7,1	0,0	10,7
DCIG	1,1	2,2	0,0	0,0	1,1
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	10 828	179	14	1	11 022

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 20 : Répartition des unités économiques par branche d'activité principale selon le service de rattachement (%)

Code activité principale	Service de rattachement									
	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DOIG	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	0,6	1,6	0,2	0,3	0,2	1,0	0,2	0,2	1,5	0,3
Activités extractives	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	4,2	6,3	21,6	29,1	15,4	18,6	25,4	14,6	6,0	22,5
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	1,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Construction	1,8	4,8	0,3	0,4	0,5	1,3	0,9	0,7	0,8	0,6
Commerce	57,1	50,8	50,2	48,4	57,1	51,6	47,3	63,8	57,9	51,2
Transports et entreposage	1,2	3,2	0,2	0,1	0,0	0,4	0,4	0,7	0,8	0,3
Hébergement et restauration	4,2	11,1	9,3	4,1	12,1	7,9	9,7	7,8	8,3	8,0
Information et communication	1,8	1,6	1,3	1,1	1,6	2,7	1,0	2,1	2,3	1,4
Activités financières et d'assurance	12,5	3,2	0,6	0,2	1,5	2,4	0,5	0,5	3,8	0,8
Activités immobilières	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,4	4,8	1,1	0,6	0,6	1,0	0,7	0,9	0,8	0,9
Activités de services de soutien et de bureau	3,6	0,0	2,3	1,1	1,2	3,0	2,1	1,2	6,0	1,9
Activités d'administration publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Enseignement	1,2	7,9	1,7	0,3	1,0	1,2	0,6	1,3	3,8	1,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1,2	0,0	0,7	0,7	1,7	1,4	0,6	0,9	3,8	0,8
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,0	0,0	0,5	0,3	1,8	0,1	0,2	0,1	1,5	0,4

Code activité principale	Service de rattachement									
	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DCIG	Ensemble
Autres activités de services n.c.a.	1,2	4,8	9,6	13,2	4,9	6,9	10,3	5,2	3,0	9,5
Activités spéciales des ménages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités des organisations extraterritoriales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (n)	168	63	3 484	3 089	812	694	2 832	1 264	133	12 538

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 21 : Répartition des unités économiques par service de rattachement selon la possession de contrat de bail (%)

Service de rattachement	Si oui, existe-il un contrat de bail/location écrit ?			
	Oui	Non	Total (%)	Effectif (n)
DGE	63,0	37,0	100,0	108
DME	56,5	43,5	100,0	46
MARITIME	62,7	37,3	100,0	2 315
PLATEAU-EST	33,5	66,5	100,0	2 074
PLATEAU-OUEST	62,9	37,1	100,0	603
CENTRALE	74,5	25,5	100,0	475
KARA	26,5	73,5	100,0	2 019
SAVANES	45,4	54,6	100,0	769
DCIG	52,0	48,0	100,0	75
Ensemble	45,9	54,1	100,0	8 484

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 22 : Répartition des immeubles recensés suivant l'usage et par zone géographique

Usage de l'immeuble	Zone de recensement							
	DAGL	Maritime	Plateaux-Est	Plateaux-Ouest	Centrale	Kara	Savanes	Total
Mixte (Locative à usage d'habitation et entreprise)	3,0	32,8	27,2	6,6	4,8	18,7	6,9	100,0
Professionnel (entreprise uniquement)	3,0	19,2	21,5	6,8	17,2	13,4	18,8	100,0
Lieu de culte (églises, mosquées, couvents, etc.)	2,0	19,7	34,2	0,6	20,5	10,6	12,4	100,0
Total	2,8	20,4	23,3	6,6	16,0	13,5	17,4	100,0

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 23 : Répartition des unités économiques par commune suivant la forme juridique

Commune	Forme juridique					
	Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	Sociétés et entreprises unipersonnelles	Sociétés pluripersonnelles	Autres sociétés	Structures étatiques	Total
AGOE-NYIVE 6	27	1706	41	0	42	1816
ZIO 1	75	3908	50	5	219	4257
ZIO 2	5	584	1	0	42	632
ZIO 3	7	210	8	0	17	242
ZIO 4	4	73	2	0	35	114
YOTO 1	13	1100	3	2	104	1222
YOTO 2	6	353	6	0	1	366
YOTO 3	0	184	3	0	36	223
BAS-MONO 1	15	550	4	0	64	633
BAS-MONO 2	6	281	3	0	55	345
LACS 1	29	902	16	0	70	1017
LACS 2	6	326	4	0	53	389
LACS 3	19	940	11	0	42	1012
LACS 4	3	249	0	0	30	282
VO 1	6	576	0	0	55	637
VO 2	1	113	2	0	24	140
VO 3	5	280	1	0	32	318
VO 4	7	323	7	0	23	360
AVE 1	6	378	4	0	69	457
AVE 2	11	356	6	0	27	400
OGOU 1	31	2237	42	15	235	2560
OGOU 2	2	498	8	0	72	580
OGOU 3	15	727	1	0	25	768
OGOU 4	1	366	1	0	18	386
MOYEN-MONO 1	5	632	0	0	86	723
MOYEN-MONO 2	5	464	1	0	51	521
HAHO 1	12	1339	11	1	63	1426
HAHO 2	9	683	1	4	57	754
HAHO 3	5	480	3	1	39	528
HAHO 4	7	364	1	0	48	420
AGOU 1	8	452	9	1	57	527
AGOU 2	4	254	2	0	25	285
KLOTO 1	34	2172	9	1	101	2317
KLOTO 2	5	199	0	0	10	214
KLOTO 3	6	80	3	0	19	108
KPELE 1	4	419	4	1	21	449
KPELE 2	3	181	1	0	10	195
DANYI 1	6	392	1	3	18	420
DANYI 2	0	69	1	0	2	72

Commune	Forme juridique					
	Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	Sociétés et entreprises unipersonnelles	Sociétés pluripersonnelles	Autres sociétés	Structures étatiques	Total
WAWA 1	9	453	11	2	85	560
WAWA 2	0	46	0	0	31	77
WAWA 3	1	243	2	0	55	301
AKEBOU 1	12	259	4	1	59	335
AKEBOU 2	5	224	0	0	45	274
AMOU 1	5	133	1	2	42	183
AMOU 2	8	338	0	0	57	403
AMOU 3	5	264	2	0	78	349
ANIE 1	11	1250	10	3	77	1351
ANIE 2	2	206	0	0	37	245
EST-MONO 1	6	252	12	0	62	332
EST-MONO 2	7	539	6	3	51	606
EST-MONO 3	0	124	1	0	34	159
TCHAOU DJO 1	29	1864	28	0	130	2051
TCHAOU DJO 2	3	359	0	0	37	399
TCHAOU DJO 3	4	143	2	0	29	178
TCHAOU DJO 4	0	99	1	0	24	124
TCHAMBA 1	20	1188	5	1	90	1304
TCHAMBA 2	10	793	1	0	33	837
TCHAMBA 3	15	557	4	0	36	612
BLITTA 1	9	969	9	0	83	1070
BLITTA 2	3	323	0	0	67	393
BLITTA 3	2	234	5	0	53	294
SOTOUBOUA 1	10	772	4	0	56	842
SOTOUBOUA 2	1	690	7	0	92	790
SOTOUBOUA 3	3	463	4	0	68	538
MO 1	0	198	5	1	44	248
MO 2	2	195	1	0	29	227
KOZAH 1	64	3114	59	1	193	3431
KOZAH 2	4	310	12	0	79	405
KOZAH 3	0	168	2	0	26	196
KOZAH 4	3	125	4	0	33	165
ASSOLI 1	12	501	34	0	30	577
ASSOLI 2	1	66	1	0	3	71
ASSOLI 3	0	105	5	0	3	113
BASSAR 1	8	574	19	1	63	665
BASSAR 2	3	381	3	0	56	443
BASSAR 3	5	457	14	1	41	518
BASSAR 4	0	145	0	0	19	164
DANKPEN 1	5	472	4	0	30	511

Commune	Forme juridique					
	Associations, ONG, OI, mutuelles & projets	Sociétés et entreprises unipersonnelles	Sociétés pluripersonnelles	Autres sociétés	Structures étatiques	Total
DANKPEN 2	0	88	0	0	8	96
DANKPEN 3	0	67	0	0	16	83
KERAN 1	6	373	9	0	32	420
KERAN 2	0	125	1	0	10	136
KERAN 3	1	72	0	0	18	91
DOUFELGOU 1	14	359	7	0	79	459
DOUFELGOU 2	0	52	2	0	19	73
DOUFELGOU 3	2	48	0	0	16	66
BINAH 1	9	405	3	0	58	475
BINAH 2	2	342	3	0	39	386
TONE 1	21	2841	16	0	74	2952
TONE 2	5	539	1	0	56	601
TONE 3	1	594	1	0	1	597
TONE 4	3	672	1	0	47	723
CINKASSE 1	7	2264	8	0	57	2336
CINKASSE 2	3	515	1	1	42	562
KPENDJAL-OUEST 1	3	329	0	0	24	356
KPENDJAL-OUEST 2	1	353	0	0	20	374
KPENDJAL 1	0	321	0	0	41	362
KPENDJAL 2	0	304	0	0	12	316
OTI-SUD 1	5	614	1	0	33	653
OTI-SUD 2	0	133	0	0	20	153
OTI 1	6	426	9	4	74	519
OTI 2	2	616	5	0	43	666
TANDJOARE 1	4	439	3	1	50	497
TANDJOARE 2	1	521	2	0	32	556
Total	796	58408	626	56	5078	64964

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 24 : Répartition des unités économiques par commune suivant le service de rattachement

Commune	Service de rattachement									Total
	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DCIG	
AGOE-NYIVE 6	25,0	18,0	212,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	51,0	306,0
ZIO 1	10,0	9,0	913,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	952,0
ZIO 2	0,0	1,0	100,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	102,0
ZIO 3	2,0	1,0	101,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	105,0
ZIO 4	0,0	0,0	11,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	12,0
YOTO 1	1,0	0,0	111,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	115,0

Commune	Service de rattachement									
	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DCIG	Total
YOTO 2	0,0	0,0	61,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	61,0
YOTO 3	1,0	0,0	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,0
BAS-MONO 1	0,0	1,0	325,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	326,0
BAS-MONO 2	0,0	0,0	122,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	123,0
LACS 1	2,0	1,0	473,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	477,0
LACS 2	0,0	0,0	80,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	82,0
LACS 3	1,0	0,0	192,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	19,0	212,0
LACS 4	0,0	0,0	92,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,0
VO 1	1,0	2,0	176,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	179,0
VO 2	0,0	1,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,0
VO 3	3,0	0,0	37,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	40,0
VO 4	5,0	1,0	78,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	84,0
AVE 1	3,0	2,0	250,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	255,0
AVE 2	0,0	0,0	87,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	90,0
OGO 1	17,0	0,0	3,0	1029,0	1,0	2,0	1,0	0,0	4,0	1057,0
OGO 2	4,0	0,0	0,0	19,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,0
OGO 3	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
OGO 4	1,0	0,0	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,0
MOYEN-MONO 1	2,0	0,0	1,0	89,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	93,0
MOYEN-MONO 2	2,0	0,0	0,0	59,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	61,0
HAHO 1	3,0	0,0	0,0	327,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0	332,0
HAHO 2	3,0	1,0	0,0	302,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	306,0
HAHO 3	0,0	1,0	0,0	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0
HAHO 4	0,0	0,0	0,0	21,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,0
AGOU 1	0,0	0,0	2,0	0,0	52,0	0,0	0,0	0,0	2,0	56,0
AGOU 2	0,0	0,0	1,0	0,0	16,0	0,0	0,0	0,0	2,0	19,0
KLOTO 1	8,0	1,0	1,0	0,0	548,0	0,0	0,0	0,0	1,0	559,0
KLOTO 2	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0
KLOTO 3	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	1,0	9,0
KPELE 1	3,0	2,0	1,0	2,0	96,0	0,0	0,0	0,0	0,0	104,0
KPELE 2	0,0	2,0	0,0	3,0	22,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0
DANYI 1	0,0	0,0	0,0	0,0	23,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,0
DANYI 2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0
WAWA 1	0,0	0,0	0,0	380,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	380,0
WAWA 2	0,0	0,0	0,0	26,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,0
WAWA 3	0,0	0,0	0,0	180,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	180,0
AKEBOU 1	0,0	0,0	0,0	37,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37,0
AKEBOU 2	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,0
AMOU 1	1,0	0,0	0,0	1,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0
AMOU 2	1,0	0,0	0,0	1,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,0
AMOU 3	1,0	0,0	0,0	5,0	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22,0

Commune	Service de rattachement									
	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DCIG	Total
ANIE 1	8,0	1,0	2,0	189,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	200,0
ANIE 2	0,0	0,0	0,0	23,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,0
EST-MONO 1	1,0	0,0	0,0	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,0
EST-MONO 2	4,0	0,0	0,0	218,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	222,0
EST-MONO 3	2,0	0,0	0,0	16,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18,0
TCHAOUDJO 1	12,0	0,0	5,0	0,0	1,0	161,0	0,0	1,0	0,0	180,0
TCHAOUDJO 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	5,0
TCHAOUDJO 3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	1,0	0,0	0,0	5,0
TCHAOUDJO 4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0
TCHAMBA 1	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	43,0	0,0	0,0	0,0	44,0
TCHAMBA 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	0,0	0,0	4,0
TCHAMBA 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,0	0,0	0,0	0,0	21,0
BLITTA 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	46,0	2,0	0,0	1,0	49,0
BLITTA 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,0	0,0	0,0	0,0	11,0
BLITTA 3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	4,0
SOTOUBOUA 1	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,0	0,0	0,0	1,0	59,0
SOTOUBOUA 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	238,0	0,0	0,0	0,0	238,0
SOTOUBOUA 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	78,0	0,0	0,0	0,0	78,0
MO 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	1,0	0,0	0,0	5,0
MO 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0
KOZAH 1	8,0	8,0	8,0	0,0	0,0	6,0	1443,0	0,0	13,0	1486,0
KOZAH 2	1,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	129,0	0,0	0,0	131,0
KOZAH 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	64,0	0,0	0,0	64,0
KOZAH 4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	46,0	0,0	0,0	46,0
ASSOLI 1	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0	30,0	0,0	0,0	32,0
ASSOLI 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0
ASSOLI 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0
BASSAR 1	6,0	3,0	1,0	0,0	0,0	2,0	335,0	1,0	0,0	348,0
BASSAR 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	3,0	0,0	0,0	4,0
BASSAR 3	2,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0	29,0	0,0	0,0	33,0
BASSAR 4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	3,0
DANKPEN 1	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	117,0	0,0	0,0	119,0
DANKPEN 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0
DANKPEN 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0
KERAN 1	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	200,0	0,0	0,0	201,0
KERAN 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	59,0	0,0	0,0	59,0
KERAN 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,0	0,0	0,0	33,0
DOUFELGOU 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	46,0	0,0	0,0	47,0
DOUFELGOU 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0
DOUFELGOU 3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	4,0
BINAH 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	235,0	0,0	0,0	235,0
BINAH 2	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0	41,0	0,0	3,0	46,0

Commune	Service de rattachement									
	DGE	DME	MARITIME	PLATEAUX-EST	PLATEAUX-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES	DCIG	Total
TONE 1	7,0	4,0	1,0	0,0	0,0	1,0	3,0	373,0	1,0	390,0
TONE 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	8,0
TONE 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	0,0	4,0
TONE 4	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	0,0	9,0
CINKASSE 1	5,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	386,0	1,0	394,0
CINKASSE 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	200,0	0,0	200,0
KPENDJAL-OUEST 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	17,0	0,0	17,0
KPENDJAL-OUEST 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0
KPENDJAL 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	2,0
OTI-SUD 1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,0	0,0	9,0
OTI-SUD 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0
OTI 1	5,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	129,0	0,0	135,0
OTI 2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	90,0	0,0	91,0
TANDJOARE 1	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,0	0,0	18,0
TANDJOARE 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0	0,0	10,0
Total	168,0	63,0	3484,0	3089,0	812,0	694,0	2832,0	1264,0	133,0	12539,0

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)

Annexe 25 : Répartition des unités économiques par commune suivant le régime fiscal (en intégrant les régimes dérogatoires)

Commune	Régime fiscal			
	Réel avec TVA	Réel sans TVA	Régime synthétique TPU déclarative	Régime synthétique TPU forfaitaire
AGOE-NYIVE 6	45,0	52,0	128,0	80,0
ZIO 1	57,0	235,0	192,0	468,0
ZIO 2	5,0	16,0	9,0	72,0
ZIO 3	6,0	1,0	19,0	79,0
ZIO 4	1,0	3,0	0,0	8,0
YOTO 1	6,0	7,0	33,0	69,0
YOTO 2	1,0	2,0	9,0	49,0
YOTO 3	1,0	1,0	0,0	15,0
BAS-MONO 1	19,0	2,0	33,0	272,0
BAS-MONO 2	0,0	1,0	17,0	105,0
LACS 1	28,0	28,0	113,0	308,0
LACS 2	3,0	2,0	2,0	75,0
LACS 3	11,0	34,0	33,0	134,0
LACS 4	5,0	2,0	1,0	84,0
VO 1	10,0	79,0	12,0	78,0
VO 2	3,0	4,0	1,0	6,0
VO 3	3,0	1,0	4,0	32,0
VO 4	5,0	3,0	12,0	64,0
AVE 1	4,0	6,0	2,0	243,0
AVE 2	0,0	3,0	13,0	74,0
OGOU 1	70,0	171,0	261,0	554,0
OGOU 2	5,0	4,0	3,0	11,0
OGOU 3	2,0	3,0	23,0	72,0
OGOU 4	3,0	1,0	0,0	5,0
MOYEN-MONO 1	5,0	1,0	4,0	83,0
MOYEN-MONO 2	3,0	1,0	5,0	52,0
HAHO 1	12,0	12,0	35,0	273,0
HAHO 2	3,0	4,0	2,0	297,0
HAHO 3	0,0	1,0	3,0	7,0
HAHO 4	2,0	5,0	0,0	14,0
AGOU 1	14,0	10,0	25,0	7,0
AGOU 2	1,0	2,0	9,0	7,0
KLOTO 1	80,0	91,0	185,0	201,0
KLOTO 2	5,0	3,0	4,0	1,0
KLOTO 3	2,0	6,0	0,0	1,0
KPELE 1	6,0	12,0	49,0	37,0
KPELE 2	2,0	1,0	11,0	13,0
DANYI 1	3,0	6,0	1,0	13,0

Commune	Régime fiscal			
	Réel avec TVA	Réel sans TVA	Régime synthétique TPU déclarative	Régime synthétique TPU forfaitaire
DANYI 2	0,0	1,0	0,0	1,0
WAWA 1	67,0	5,0	267,0	41,0
WAWA 2	0,0	0,0	20,0	6,0
WAWA 3	2,0	2,0	136,0	40,0
AKEBOU 1	1,0	0,0	4,0	32,0
AKEBOU 2	0,0	0,0	0,0	12,0
AMOU 1	2,0	1,0	5,0	0,0
AMOU 2	2,0	1,0	5,0	1,0
AMOU 3	3,0	3,0	7,0	9,0
ANIE 1	16,0	10,0	8,0	165,0
ANIE 2	0,0	1,0	4,0	18,0
EST-MONO 1	3,0	2,0	0,0	26,0
EST-MONO 2	2,0	6,0	3,0	211,0
EST-MONO 3	1,0	1,0	0,0	16,0
TCHAOU DJO 1	63,0	27,0	69,0	21,0
TCHAOU DJO 2	0,0	0,0	3,0	2,0
TCHAOU DJO 3	1,0	0,0	4,0	0,0
TCHAOU DJO 4	0,0	0,0	1,0	1,0
TCHAMBA 1	8,0	6,0	13,0	17,0
TCHAMBA 2	0,0	0,0	0,0	4,0
TCHAMBA 3	2,0	1,0	18,0	0,0
BLITTA 1	5,0	5,0	34,0	5,0
BLITTA 2	3,0	0,0	1,0	7,0
BLITTA 3	1,0	0,0	2,0	1,0
SOTOUBOUA 1	6,0	5,0	45,0	3,0
SOTOUBOUA 2	5,0	2,0	141,0	90,0
SOTOUBOUA 3	5,0	0,0	10,0	63,0
MO 1	5,0	0,0	0,0	0,0
MO 2	1,0	0,0	0,0	0,0
KOZAH 1	155,0	70,0	262,0	999,0
KOZAH 2	7,0	3,0	5,0	116,0
KOZAH 3	5,0	2,0	0,0	57,0
KOZAH 4	0,0	0,0	0,0	46,0
ASSOLI 1	3,0	7,0	22,0	0,0
ASSOLI 2	0,0	0,0	2,0	0,0
ASSOLI 3	0,0	0,0	1,0	0,0
BASSAR 1	14,0	12,0	18,0	304,0
BASSAR 2	0,0	2,0	2,0	0,0
BASSAR 3	12,0	3,0	15,0	3,0
BASSAR 4	0,0	0,0	3,0	0,0

Commune	Régime fiscal			
	Réel avec TVA	Réel sans TVA	Régime synthétique TPU déclarative	Régime synthétique TPU forfaitaire
DANKPEN 1	9,0	53,0	40,0	17,0
DANKPEN 2	0,0	0,0	2,0	0,0
DANKPEN 3	0,0	0,0	1,0	0,0
KERAN 1	7,0	25,0	20,0	149,0
KERAN 2	1,0	0,0	1,0	57,0
KERAN 3	0,0	1,0	2,0	30,0
DOUFELGOU 1	9,0	2,0	16,0	20,0
DOUFELGOU 2	1,0	0,0	0,0	1,0
DOUFELGOU 3	1,0	1,0	0,0	2,0
BINAH 1	4,0	5,0	1,0	225,0
BINAH 2	5,0	9,0	21,0	11,0
TONE 1	128,0	38,0	43,0	181,0
TONE 2	0,0	0,0	1,0	7,0
TONE 3	0,0	0,0	1,0	3,0
TONE 4	1,0	0,0	1,0	7,0
CINKASSE 1	96,0	10,0	55,0	233,0
CINKASSE 2	73,0	1,0	1,0	125,0
KPENDJAL-OUEST 1	0,0	0,0	0,0	17,0
KPENDJAL-OUEST 2	0,0	0,0	0,0	5,0
KPENDJAL 1	0,0	1,0	1,0	0,0
OTI-SUD 1	1,0	1,0	1,0	6,0
OTI-SUD 2	0,0	0,0	0,0	5,0
OTI 1	17,0	10,0	5,0	103,0
OTI 2	3,0	4,0	82,0	2,0
TANDJOARE 1	4,0	3,0	6,0	5,0
TANDJOARE 2	1,0	1,0	7,0	1,0
Total	1192,0	1159,0	2691,0	7492,0

Source : OTR, Recensement fiscal (2022)



FICHE DE RECENSEMENT FISCAL DES CONTRIBUABLES DE L'INTERIEUR DU PAYS (RF 2021)

SECTION 1 : IDENTIFICATION

N°	LIBELLES	CODES
Q101	Code de l'agent recenseur	_ _ _
Q102	Code contrôleur :	_ _
Q103	Numéro de la Zone de recensement :	_ _ _
Q104	Numéro de l'immeuble :	_ _ _ _
Q105	Numéro de l'entité :	_ _
Q106	Date du recensement :	_ _ _ _ _ _ _ _ _ JJ / MM / AAAA
Q107	Heure de début du recensement :	
Q108	Heure de fin du recensement :	

SECTION 2 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'ENTITE

N°	LIBELLES	
Q201	Région	□□
Q202	Préfecture	□□□□
Q203	Commune	□□□□□
Q204	Canton	□□□□□□□
Q205	Village/Quartier :	□□□□□□□□□
Q206	Nom usuel : -----	
Q207A	Ilot :	□□□□□
Q207B	Code et dénomination de la voie (Rue-Avenue-Boulevard - autre) : ----- -----	
Q208	Longitude (Coordonnées GPS)	
Q209	Latitude (Coordonnées GPS)	
Altitude		
Précision		
Q210A	Type d'usage 1=Maison locative à usage d'habitation 2=Mixte (Locative à usage d'habitation et entreprise) 3=Professionnel (entreprise uniquement) 4=Ambassades/Consulats 5=Lieu de culte (églises, mosquées, couvents, etc.) Si Q210A=3,4,5 aller à Q211B	□□
Q210B	Le propriétaire habite-t-il dans la maison ? 1= Oui 2= Non Si Q210A=2 aller Q211B	□□
Q211A	Description de la maison 1=Maison simple à tôle/tuile 2=Maison simple dallée 3= Etage à un niveau 4= Etage à deux niveaux 5= Etage à 3 niveaux ou plus 6= Etage sur plus de 600m ² (1 lot) Poser cette question si Q210A=1 puis aller à Q335	□□
Q211B	Local occupé par l'entité 1. Local à une pièce 2. Local à 2 pièces 3. Local à 3 pièces ou plus	□□
Q212	Niveau (étage) occupé par l'entité dans l'immeuble Si Q210A=4,5 aller à Q302	□□□

SECTION 3 : INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Q301	L'entreprise est-elle ? 1. Ouverte 2. Fermée temporairement 3. Fermée définitivement 4. Ne sait pas (Si Q301=2, 3 ou 4 ; passer à une autre entreprise et revenir après pour vérification)	<input type="checkbox"/>																														
Q302	Dénomination sociale : Si Q210A=4 ou 5, aller à Q375																															
Q303	Nom commercial :																															
Q304	Forme juridique : <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Associations, ONG, OI, mutuelle & projet</th> <th style="width: 20%;">Société et entreprise unipersonnelle</th> <th style="width: 20%;">Société pluripersonnelle</th> <th style="width: 20%;">Autres sociétés</th> <th style="width: 20%;">Structures étatiques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Organisation non gouvernementale</td> <td>1. Entreprise individuelle</td> <td>1. Coopérative</td> <td>1. Société en commandite simple (SCS)</td> <td>1. Ministère</td> </tr> <tr> <td>2. Organisation internationale</td> <td>2. Société à responsabilité limitée unipersonnelle</td> <td>2. Société à responsabilité limitée (SARL)</td> <td>2. Société en commandite par action</td> <td>2. Administration publique</td> </tr> <tr> <td>3. Associations</td> <td>3. Société anonyme unipersonnelle (SAU)</td> <td>3. Société anonyme (SA)</td> <td>3. Société civile immobilière</td> <td>3. Collectivité territoriale</td> </tr> <tr> <td>4. Mutuelle</td> <td>4. Société par action simplifiée unipersonnelle (SASU)</td> <td>4. Société par action simplifiée</td> <td>4. Société civile</td> <td>4. Société d'état</td> </tr> <tr> <td>5. Projet</td> <td></td> <td>5. Groupement d'intérêt économique (GIE) 6. Société en nom collectif (SNC) 7. Société en participation</td> <td>5. Société civile professionnelle</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Associations, ONG, OI, mutuelle & projet	Société et entreprise unipersonnelle	Société pluripersonnelle	Autres sociétés	Structures étatiques	1. Organisation non gouvernementale	1. Entreprise individuelle	1. Coopérative	1. Société en commandite simple (SCS)	1. Ministère	2. Organisation internationale	2. Société à responsabilité limitée unipersonnelle	2. Société à responsabilité limitée (SARL)	2. Société en commandite par action	2. Administration publique	3. Associations	3. Société anonyme unipersonnelle (SAU)	3. Société anonyme (SA)	3. Société civile immobilière	3. Collectivité territoriale	4. Mutuelle	4. Société par action simplifiée unipersonnelle (SASU)	4. Société par action simplifiée	4. Société civile	4. Société d'état	5. Projet		5. Groupement d'intérêt économique (GIE) 6. Société en nom collectif (SNC) 7. Société en participation	5. Société civile professionnelle		<input type="checkbox"/>
Associations, ONG, OI, mutuelle & projet	Société et entreprise unipersonnelle	Société pluripersonnelle	Autres sociétés	Structures étatiques																												
1. Organisation non gouvernementale	1. Entreprise individuelle	1. Coopérative	1. Société en commandite simple (SCS)	1. Ministère																												
2. Organisation internationale	2. Société à responsabilité limitée unipersonnelle	2. Société à responsabilité limitée (SARL)	2. Société en commandite par action	2. Administration publique																												
3. Associations	3. Société anonyme unipersonnelle (SAU)	3. Société anonyme (SA)	3. Société civile immobilière	3. Collectivité territoriale																												
4. Mutuelle	4. Société par action simplifiée unipersonnelle (SASU)	4. Société par action simplifiée	4. Société civile	4. Société d'état																												
5. Projet		5. Groupement d'intérêt économique (GIE) 6. Société en nom collectif (SNC) 7. Société en participation	5. Société civile professionnelle																													
	<i>Si Q304=structure étatique aller à Q375</i>																															
Q305	Sigle usuel :																															
Q306	BP :																															
Q307	Téléphone :	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _																														
Q308	Fax :	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _																														
Q309	E-mail :																															
Q310	Site web :																															

Q311A	Code activité principale			□□□□
Q311B	Description de l'activité principale de l'entreprise		
Q312A	L'entreprise exerce-t-elle d'autres activités secondaires ? 1=Oui 2=Non Si Q312A=2 aller à Q313			□
Q312B	Description des autres activités de l'entreprise (activités secondaires) :			
	Code activité secondaire de l'entreprise	Description de l'activité secondaire		
	□□□□		
	□□□□		
Q313	Date de création de l'entreprise			□□□□□□□□ □□□□□□ JJ / MM / AAAA
Q314	Date de début d'activité			□□□□□□□□ □□□□□□ JJ / MM / AAAA
Q315	Nombre total d'employés			□□□□□□
Q316	Votre entreprise dispose-t-elle de magasins ? 1 = Oui, 2 = Non ; Si Q316 = 2, passez à Q318			□
Q317	Si oui donner le nombre			□□□
Q318	Cette structure (entité enquêtée) est-elle une agence/succursale d'une autre entreprise ? 1 = Oui, 2 = Non Si Q318=2, aller à Q320			□
Q319	Si oui, Donner le nom de l'entreprise mère :			_____ _____ _____
Q320	Combien d'établissements/agences secondaires votre entreprise dispose-t-elle ?			□□□
Q321 A Q324	Nom de l'établissement	Adresse (Rue, BP ; Tél ; e-mail, etc.)	Quartier ou localité	Activité de l'établissement
Q325	N° Caisse Nationale de Sécurité Sociale :			□□□□□□□□ □□

Q326	N° Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM):																																													
Q327	Etes-vous rattaché à un service des impôts ? 1= Oui 2=Non Si Q327= « 2 » aller à Q330	<input type="checkbox"/>																																													
Q328	Service de rattachement : <table border="0"> <tr> <td>DGE</td> <td>DME</td> <td>DCIG</td> <td>MARITIME</td> <td>PLATEAU-EST</td> <td>PLATEAU-OUEST</td> <td>CENTRALE</td> <td>KARA</td> <td>SAVANES</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1.CIME1</td> <td></td> <td>1.Tsévié</td> <td>1.Atakpamé</td> <td>1.Kpalimé</td> <td>1.Sokodé</td> <td>1.Kara</td> <td>1.Dapaong</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2.CIME2</td> <td></td> <td>2.Aného</td> <td>2.Badou</td> <td></td> <td>2.Blitta</td> <td>2.Bassar</td> <td>2.Cinkassé</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>3.Kévé</td> <td>3.Notsé</td> <td></td> <td>3.Sotouboua</td> <td>3.Niamtougou</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>4.Tabligbo</td> <td></td> <td></td> <td>4.Tchamba</td> <td>4.Pagouda</td> <td></td> </tr> </table>	DGE	DME	DCIG	MARITIME	PLATEAU-EST	PLATEAU-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES		1.CIME1		1.Tsévié	1.Atakpamé	1.Kpalimé	1.Sokodé	1.Kara	1.Dapaong		2.CIME2		2.Aného	2.Badou		2.Blitta	2.Bassar	2.Cinkassé				3.Kévé	3.Notsé		3.Sotouboua	3.Niamtougou					4.Tabligbo			4.Tchamba	4.Pagouda		
DGE	DME	DCIG	MARITIME	PLATEAU-EST	PLATEAU-OUEST	CENTRALE	KARA	SAVANES																																							
	1.CIME1		1.Tsévié	1.Atakpamé	1.Kpalimé	1.Sokodé	1.Kara	1.Dapaong																																							
	2.CIME2		2.Aného	2.Badou		2.Blitta	2.Bassar	2.Cinkassé																																							
			3.Kévé	3.Notsé		3.Sotouboua	3.Niamtougou																																								
			4.Tabligbo			4.Tchamba	4.Pagouda																																								
Q329A	Régime fiscal : 1 = Réel avec TVA déclarative 2 = Réel sans TVA 3 = Régime synthétique TPU 4 = Régime synthétique TPU forfaitaire	<input type="checkbox"/>																																													
Q329B	Bénéficiez-vous d'un régime dérogatoire ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sais pas Si Q329B=2 ou 3, aller à Q330	<input type="checkbox"/>																																													
Q329C	Si Oui, lequel ? 1 = Zone franche 2=Code minier 3=Code des investissements 4 Autres régimes dérogatoires	<input type="checkbox"/>																																													
Q330	Système comptable utilisé : 1 = Système normal 2 = Système minimal de trésorerie 3 = Ne tient pas de comptabilité	<input type="checkbox"/>																																													
Q331	Type de NIF (numéro d'identification fiscale) 1=Nouveau NIF 2= Ancien NIF 3=Pas de NIF _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _																																														
Q332	Etes-vous (l'entreprise) en location ? 1 = Oui, 2 = Non 3=Occupation à titre gratuit Si Q332 = 2 ou 3 passer à Q335	<input type="checkbox"/>																																													
Q333	Si oui, existe-il un contrat de bail/location écrit ? 1 = Oui, 2 = Non	<input type="checkbox"/>																																													
Q334	Montant du loyer mensuel (en FCFA)	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _																																													
Q335	Nom et prénoms du propriétaire de l'immeuble/ maison Si Q210A=1 aller à Q375																																														
Q336	Nom et Prénoms du premier responsable/Gérant de l'entreprise																																														
Q337	Sexe du premier responsable/Gérant 1 = Masculin 2 = Féminin	<input type="checkbox"/>																																													
Q338	Le premier responsable/gérant a-t-il un NIF ? 1 = Oui, 2= Non	<input type="checkbox"/>																																													

	Si Q338= 2 passer à Q340																									
Q339	NIF du premier responsable/gérant Aller à Q347	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q340	Type de pièce d'identité du premier responsable/gérant 1=CNI 2=Passeport 3=Permis de conduire 4=Carte d'électeur 5=Carte d'identité militaire 6=Acte de naissance 7=Certificat de nationalité 8=Carte de séjour 9=Carte consulaire 10=Autre (à préciser)	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q341	N° de la pièce d'identité du premier responsable/ gérant																									
Q342	Date d'émission de la pièce d'identité du premier responsable/ gérant	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q343	Date de naissance du premier responsable/ gérant	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q344	Lieu de naissance du premier responsable/ gérant																								
Q345	Profession du premier responsable/gérant																								
Q346	Nationalité du premier responsable/ gérant Menu déroulant au début de la saisie du pays	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q347	Téléphone du premier responsable/ gérant de l'entreprise	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q348	Région de résidence du premier responsable/ gérant de l'entreprise	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q349	Préfecture de résidence du premier responsable/ gérant de l'entreprise	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q350	Commune de résidence du premier responsable/ gérant de l'entreprise	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																								
Q351	Quartier de résidence du premier responsable/ gérant (nom usuel)	_____																								
Q352	Code et dénomination de la voie de résidence du premier responsable/ gérant (Rue-Avenue-Boulevard) Autre (à préciser)	_____																								
Q353	Dans l'habitation, le premier responsable/gérant est-il : 1= Locataire ? 2= Propriétaire ? 3=Ne sait pas	<table border="1"> <tr><td> </td></tr> </table>																								
Q354	Type d'habitation du premier responsable/ gérant de l'entreprise : 1= Une pièce 2= Deux pièces 3= Trois pièces et plus 4= Etage à un niveau 5= Etage à deux niveaux 6= Etage à 3 niveaux ou plus 7= Etage sur plus de 600m ² (1 lot).	<table border="1"> <tr><td> </td></tr> </table>																								
Q355A	Le premier responsable/ gérant est-il le propriétaire/copropriétaire de l'entreprise ? 1=Oui 2= Non Si Q355A =1, aller à Q375	<table border="1"> <tr><td> </td></tr> </table>																								

Q355B	Nom et Prénoms du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) de l'entreprise (Si différent du premier responsable / Gérant)	_____ _____ _____
Q356	Sexe du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) 1 = Masculin 2 = Féminin	□
Q357	Le propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) a-t-il un NIF ? 1 = Oui 2 = Non Si Q356= 2 passer à Q365	
Q358	NIF du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) Aller à Q365	□□□□□□□□ □□□□□□□□ □
Q359	Type de pièce d'identité du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) 1=CNI 2=Passport 3=Permis de conduire 4=Carte d'électeur 5=Carte d'identité militaire 6=Acte de naissance 7=Certificat de nationalité 8=Carte de séjour 9=Carte consulaire 10=Autre (à préciser)	□□□
Q360	N° de la pièce d'identité du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)	
Q361	Date d'émission de la pièce d'identité du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)	□□□□□□□□ □□□□□□ JJ / MM / AAAA
Q362	Date de naissance du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)	□□□□□□□□ □□□□□□ JJ / MM / AAAA
Q363	Lieu de naissance du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)
Q364	Profession du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)
Q365	Nationalité du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) Menu déroulant au début de la saisie du pays	□□□□□□
Q366	Téléphone du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)	□□□□□□□□ □□□□□□
Q367	Pays de résidence du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) 1= Togo 2= Etranger si Q367=2 aller à Q375	□
Q368	Région de résidence du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)
Q369	Préfecture de résidence du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)	
Q370	Commune de résidence du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs)	
Q371	Quartier de résidence du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) (nom usuel)	_____ _____ _____

Q372	Code et dénomination de la voie de résidence au Togo du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) (Rue-Avenue-Boulevard)	_____ _____ _____
Q373	Dans l'habitation, le propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) est-il : 1= Locataire ? 2= Propriétaire ? 3= Ne sait pas.	<input type="checkbox"/>
Q374	Type d'habitation du propriétaire (actionnaire majoritaire si plusieurs) de l'entreprise : 1= Une pièce 2= Deux pièces 3= Trois pièces et plus 4= Etage à un niveau 5= Etage à deux niveaux 6= Etage à plus de deux niveaux 7= Etage sur plus de 600m ²	<input type="checkbox"/>
Q375	Commentaires (Observations) : Si Q210A=4 ou 5, fin du questionnaire Si Q304=structure étatique, fin du questionnaire	
Q376	Qualité (fonction) du répondant : 1= Le premier responsable /gérant de l'entreprise 2=Propriétaire/ actionnaire majoritaire de l'entreprise 3= Propriétaire de la maison locative à usage d'habitation 4= Un locataire de la maison locative à usage d'habitation 5= Autre (à préciser) Si Q376=1 ou 2 ou 3 aller à Q379	
Q377	Nom du répondant :	
Q378	Numéro de téléphone du répondant	<input type="text"/> <input type="text"/>
Q379	L'entreprise a-t-elle reçu une carte d'invitation ? 1. Oui 2. Non Répondre si Q210=2 ou 3	

Annexe 27 : Quelques images du recensement

Affiche de sensibilisation

**FAIRE RECENSER
MON ACTIVITE, C'EST
FAIRE LA DIFFERENCE
DANS MA COMMUNE**

**CAMPAGNE DE RECENSEMENT FISCAL
DANS LES RÉGIONS DU TOGO**

Office Togolais des Recettes CANAL OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Affiche de sensibilisation

**MA COMMUNE,
C'EST AUSSI MOI,
JE RECENSE MON
ACTIVITE**

**CAMPAGNE DE RECENSEMENT FISCAL
DANS LES RÉGIONS DU TOGO**

Office Togolais des Recettes CANAL OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Sensibilisation des Maires de la région fiscale des Plateaux-Ouest



Sensibilisation des Maires de la région fiscale des Plateaux-Ouest



Sensibilisation des points focaux des communes de la région fiscale des Plateaux-Est



Sensibilisation des points focaux des communes de la région fiscale des Plateaux-Est



Formation des agents recenseurs de la région fiscale des Plateaux-Est



Formation des agents recenseurs de la région fiscale des Plateaux-Est



Déploiement des agents recenseurs dans la Commune de Kozah 1



Déploiement des agents recenseurs dans la Commune de Ogou 1



TABLES DES MATIERES

EQUIPE DE RECENSEMENT	i
AVANT PROPOS	ii
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
LISTE DES ANNEXES (ajouter questionnaire).....	vii
AVERTISSEMENT	viii
RESUME ANALYTIQUE	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	3
1.1. Phase préparatoire du recensement fiscal	3
1.1.1. Outils de collecte.....	3
1.1.2. Recrutement et formation du personnel de terrain	4
1.1.3. Communication et sensibilisation	5
1.2. Phase de collecte du recensement fiscal	6
1.2.1. Collecte de données	6
1.2.2. Transfert et contrôle des données.....	6
1.3. Traitement et analyse des données.....	6
1.3.1. Traitement des données.....	6
1.3.2. Analyse des données	7
CHAPITRE II : PRESENTATION DES RESULTATS.....	8
2.1. Répartition spatiale des unités économiques recensées	8
2.2. Répartition selon le statut des unités économiques.....	10
2.2.1. Répartition des unités selon la forme juridique.....	10
2.2.2. Répartition des unités selon le système comptable utilisé	12
2.2.3. Répartition des entreprises selon le régime fiscal	14
2.2.4. Immatriculation fiscale	16
2.2.5. Gérance et propriété.....	18
2.3. La répartition des entités suivant le nombre d'employés.....	20
2.4. Répartition des entités selon les secteurs et les branches d'activités	23
2.4.1. Répartition des entités par secteur d'activités	23
2.4.2. Répartition des entités selon la branche d'activités.....	26
2.5. Répartition des unités économiques suivant le statut d'occupation du local	29
2.5.1. Statut d'occupation du local.....	29
2.5.2. Existence d'un contrat de bail.....	31
CONCLUSION.....	32
ANNEXES.....	33

